



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES externe et CAFEP-CAPES

Section : Langues vivantes étrangères : chinois

Session 2024

Rapport de jury présenté par : Julie ROQUEJEOFFRE, présidente du jury



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sommaire

Sommaire.....	2
Avant-propos.....	3
Le CAPES 2024 en chiffres.....	4
Bilan de l'admissibilité.....	4
Bilan de l'admission.....	4
Le CAFEP-CAPES 2024 en chiffres.....	5
Bilan de l'admissibilité.....	5
Bilan de l'admission.....	5
Epreuves d'admissibilité.....	6
Epreuve écrite disciplinaire.....	6
La composition.....	6
La traduction.....	10
Epreuve écrite disciplinaire appliquée.....	14
Epreuves d'admission.....	23
Epreuve de leçon.....	23
Première partie : exposé en chinois.....	25
Seconde partie : exposé en français.....	26
Epreuve d'entretien.....	30
Annexe.....	35
Exemple de sujet.....	35

Les rapports des jurys de concours sont établis sous la responsabilité des
présidents de jury.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Avant-propos

La session 2024 du CAPES externe et du CAFEP-CAPES a vu une baisse du nombre de candidats inscrits par rapport aux sessions précédentes. Compte tenu du nombre de postes offerts pour les deux concours, respectivement 6 et 2, le ratio entre les candidats non éliminés et les candidats admissibles reste similaire aux autres années.

Les épreuves de cette session se sont déroulées selon le format inauguré en 2022. Le jury constate une meilleure maîtrise des exercices au niveau formel, même si la préparation reste inégale, entre les candidats et entre les différentes épreuves. En revanche, étant bien conscient qu'il s'agit d'un concours externe et que la majorité des candidats n'a pas encore d'expérience dans l'enseignement, le jury invite les candidats à se familiariser le plus possible avec les notions didactiques et pédagogiques et à approfondir la grammaire du chinois.

A travers les prestations des candidats, le jury ne peut que réitérer la nécessité d'enrichir sa culture générale et la connaissance approfondie du monde chinois au niveau sociétal, culturel et historique, « maîtriser les savoirs disciplinaires » étant une des compétences professionnelles exigées du métier de professeur. Cet enrichissement suppose, entre autres, de se tenir au courant de l'actualité avec des sources diverses et vérifiées, de consulter des ouvrages généralistes mais aussi des spécialistes, de se former à travers des conférences et des séminaires. Ce bagage solide de connaissances permet de mieux prendre du recul, ce qui contribuera à une plus grande qualité de réflexion. Une bonne maîtrise du français et du chinois est également une exigence du métier d'enseignant. Nous invitons donc les futurs candidats à peaufiner leur maîtrise des deux langues et à poursuivre leur perfectionnement linguistique.

Pour la préparation des concours, les rapports de jury constituent une ressource incontournable pour les candidats. Les rapports des sessions antérieures ont été riches de conseils méthodologiques et de recommandations. Le présent rapport essaye de fournir des indications complémentaires. Une lecture attentive de ces documents permet d'appréhender les attendus du concours et d'éviter les écueils. Nous ne pouvons qu'inviter les futurs candidats à s'inspirer de ces précieuses recommandations. Outre ces rapports, le site devenirenseignant.gouv.fr met à disposition des ressources concernant les sujets, les formats et les attendus des épreuves, en particulier des conseils sur la préparation de l'épreuve d'entretien avec le jury.

Enfin, nous adressons nos chaleureux remerciements aux membres du jury pour la grande qualité de leur travail, aux chefs d'établissement du collège Claude Debussy de Paris et du LIEP de Noisy-le-Grand, ainsi qu'à leurs équipes, pour leur accueil et leur soutien logistique qui ont contribué au bon déroulement de ces concours.

La présidente du jury
Julie ROQUEJEFFRE
Inspectrice d'académie – Inspectrice pédagogique régionale



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le CAPES 2024 en chiffres

Bilan de l'admissibilité

Nombre de candidats inscrits : 84

Nombre de candidats présents : 49

Nombre de candidats non éliminés : 25

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (inférieure ou égale à 05.00, AB, CB, NR, RA, RD)

Nombre de candidats admissibles : 14

Seuil d'admissibilité : 32,64/80 (soit un total de 8,16/20)

Moyenne des candidats présents : 7,19/20 (moyenne des deux épreuves d'admissibilité)

Moyenne des candidats admissibles : 10,23/20 (moyenne des deux épreuves d'admissibilité)

Bilan de l'admission

Nombre de candidats admissibles : 14

Nombre de candidats non éliminés : 14

Nombre de candidats admis : 6

Nombre de postes à pourvoir : 6

Seuil d'admission : 118,52/240 (total des quatre épreuves)

Moyenne portant sur le total des deux épreuves d'admission

Moyenne des candidats admissibles : 77,76/160 (soit 9,72/20)

Moyenne des candidats admis : 98,36/160 (soit 12,3/20)

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats admissibles : 118,66/240 (soit 9,88/20)

Moyenne des candidats admis : 136,49/240 (soit 11,37/20)



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le CAFEP-CAPES 2024 en chiffres

Bilan de l'admissibilité

Nombre de candidats inscrits : 77

Nombre de candidats présents : 42

Nombre de candidats non éliminés : 17

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (inférieure ou égale à 05.00, AB, CB, NR, RA, RD)

Nombre de candidats admissibles : 6

Seuil d'admissibilité : 39,62/80 (soit 9,91/20)

Moyenne des candidats présents : 7,47/20 (moyenne des deux épreuves d'admissibilité)

Moyenne des candidats admissibles : 11,43/20 (moyenne des deux épreuves d'admissibilité)

Bilan de l'admission

Nombre de candidats admissibles : 6

Nombre de candidats non éliminés : 6

Nombre de candidats admis : 2

Nombre de postes à pourvoir : 2

Seuil d'admission : 150,62/240 (total des quatre épreuves)

Moyenne portant sur le total des deux épreuves d'admission

Moyenne des candidats admissibles : 92,39/160 (soit 11,55/20)

Moyenne des candidats admis : 119,34/160 (soit 14,92/20)

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats admissibles : 138,08/240 (soit 11,51/20)

Moyenne des candidats admis : 163,13/240 (soit 13,59/20)



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Epreuves d'admissibilité

Epreuve écrite disciplinaire

La première épreuve d'admissibilité, d'une durée de six heures, consiste en une composition en chinois à partir d'un corpus de documents en lien avec un thème ou un axe culturel au programme et une traduction¹. La pondération pour chaque partie de l'épreuve indiquée dans l'énoncé du sujet est la suivante : coefficient 7 pour la composition et coefficient 3 pour la traduction. Le sujet de cette session comprend deux textes littéraires, l'un extrait du roman *Je suis ton papa* 我是你爸爸 de Wang Shuo 王朔, publié en 1991, l'autre extrait de la nouvelle *Le club* 俱乐部 de Lung Ying-tai 龙应台, tirée du recueil *Suivre des yeux* 目送, publié en 2008. La composition en chinois doit s'appuyer sur ce corpus en lien avec l'axe culturel « Représentation de soi et rapport à autrui » du programme de Seconde. Pour la version, une vingtaine de lignes soulignées dans le texte de Lung Ying-tai doivent être traduites en français.

La composition

Le corpus

Le texte extrait de *Je suis ton papa* de Wang Shuo met en scène la rencontre d'un père d'élève et des professeurs à la suite d'un incident durant le cours de politique entre son fils, Ma Rui, et la professeure Madame Liu. L'incident naît de la prononciation erronée d'un caractère par Madame Liu et s'aggrave avec la contestation insistante de Ma Rui. Ma Linsheng, ici convoqué en tant que père d'élève, n'est qu'observateur d'une scène se déroulant sous forme de dialogue. La narration à la troisième personne débute par un point de vue interne à travers les réflexions intérieures de Ma Linsheng, ses interrogations sur la raison de sa convocation et sa description de la salle des professeurs. La narration devient externe lorsque l'incident est raconté par le narrateur qui intervient occasionnellement par ses commentaires entre parenthèses. Le registre de langue plutôt familier et oral, la description détaillée des personnages et les nombreux dialogues donnent une dimension théâtrale au récit.

L'extrait de Lung Ying-tai consiste en un récit autobiographique narré à la deuxième personne. Le point de vue interne est porté par un registre de langue recherché mais courant et raconte les expériences vécues par l'autrice à propos du décalage entre l'image qu'elle a d'elle-même et l'image qu'elle renvoie aux autres. L'autrice partage ses réflexions sur elle-même, sur la vieillesse et sur ses rapports avec autrui ainsi que ses discussions entre amis concernant la maladie et la mort. La narration à la deuxième personne donne au lecteur l'impression de vivre lui-même ces expériences. En fonction de l'âge du lecteur, le récit peut renvoyer à l'immédiateté ou au futur.

¹<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-cafef-capes-section-langues-vivantes-etrangeres-532>



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Articulation entre le corpus et l'axe culturel

Les deux textes du corpus illustrent chacun à leur manière l'axe culturel « Représentation de soi et rapport à autrui ». Rappelons la définition de cet axe dans le programme : « Dans des sociétés où l'image s'impose de plus en plus, être accepté passe souvent par les codes vestimentaires, les goûts affichés, l'adoption d'un style. Autrui (le groupe social) joue un rôle parfois décisif dans la perception que l'adolescent peut avoir de lui-même. [...] La mode souvent vécue comme un jeu sur l'esthétique peut être également porteuse de tensions dans la relation de soi aux autres. Dans ce contexte qui engendre l'envie de conformité, la différence peut stigmatiser et conduire à des phénomènes de rejet. [...] Dans les différentes cultures étudiées, l'image de soi revêt-elle la même importance, répond-elle aux mêmes codes ? Influe-t-elle au même degré et de la même manière sur les relations sociales ? »².

Il s'agit donc de relier le corpus à cet axe culturel à travers une problématique pour en proposer une analyse synthétique. Les deux notions de l'axe – « Représentation de soi » et « rapport à autrui » – se répondent et doivent être mises en relation. Les textes proposés lors de cette session permettent de questionner la construction de l'image de soi et l'impact sur cette construction du rapport entre l'individu et le collectif : l'adolescent et les personnes représentant l'autorité, l'adolescent et ses camarades, le parent d'élève et les professeurs, la femme de cinquante ans et les personnes qu'elle rencontre dans sa vie de tous les jours et dans la société, la femme de cinquante ans et ses amis.

Les meilleurs candidats ont ainsi pu extraire des deux textes des éléments en lien avec l'axe culturel et dégager des problématiques qui permettent de les mettre en perspective, comme par exemple : “在不同的领域里，个体是如何自我表征的？其在与他人的关系中又是怎样体现的？”，“在当今社会中，与他人的关系如何影响自我表现和形象？” ou “两位作家分别用了什么写作手法来体现出人物的自我描述和人与人之间的关系这个主题呢？”.

Démarche thématique et analytique

La mise en perspective des deux textes du corpus est primordiale dans l'exercice de la composition. Cette démarche comparative concerne à la fois les procédés littéraires et les thématiques présents dans chaque texte. Toutefois, la mise en perspective n'est pas une mise en opposition systématique des deux textes, comme l'ont fait certains candidats. Des indications dans les notes concernant les auteurs donnent des pistes sur le style de chaque écrivain, nourri par son parcours et l'environnement où il évolue. Mais le prisme de comparaison ne peut pas se restreindre à une dichotomie entre un auteur de la Chine continentale et une autrice de Taiwan. Par exemple, un candidat a posé comme problématique : “经历过文化大革命和 89 学潮的大陆人和经历过白色恐怖和民主改革的台湾人，两岸人对待其他人的关系态度是否一样？” Ce qui paraît restrictif par rapport aux nombreux questionnements que peut soulever le corpus. Les meilleures copies ont montré une bonne connaissance de la société chinoise et des deux écrivains et ont su exploiter les textes à bon escient, en les resituant dans leur contexte, pour conduire une réflexion progressive et argumentée.

² <https://eduscol.education.fr/1726/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-gt>



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Quelles sont les similitudes ou les différences qui se dégagent de ces textes qui traitent tous les deux des questions de l'image de soi et des rapports avec les autres ? Quel est le rôle du groupe social dans les deux récits ? Comment se manifeste l'envie de conformité ou de non-conformité ? Comment les procédés narratifs et stylistiques contribuent-ils à la construction des deux récits et des personnages ? Certains candidats ont mis en exergue le contraste entre l'emploi du dialogue qui donne un caractère théâtral au récit de Wang Shuo et la narration plus introspective de Lung Ying-tai avec la description des émotions et des ressentis. L'utilisation de la langue alimente également cette différence : d'un côté, l'argot pékinois et les phrases longues reflétant l'oralité, de l'autre, un vocabulaire soutenu, des phrases courtes et concises avec des expressions idiomatiques ainsi que des jeux de phrases parallèles (排比句). L'humour est présent dans les deux récits : un ton plutôt sarcastique dans le texte de Wang Shuo, de l'auto-dérision dans celui de Lung Ying-tai. Plusieurs candidats ont également remarqué l'emploi des mots relevant du champ lexical de la justice comme “就范”, “公安局”, “预审室”, “罪行”, “公 诉人” ou encore “执法者” pour décrire l'ambiance de la salle des professeurs perçue par Ma Linsheng. En outre, Madame Liu est désignée par “胸部肥大的女老师” « enseignante à forte poitrine » et “胸部肥大的刘老师” « Madame Liu à forte poitrine ». C'est le seul personnage décrit avec une épithète homérique, qui permet de ne pas confondre avec d'autres personnages présents dans le récit, ce qui confirme son rôle central dans l'incident.

Peu de candidats ont su expliquer pourquoi dans le texte de Wang Shuo les enseignants ont jugé plus qu'inapproprié le comportement de Wang Rui, qui n'accorde aux éducateurs le respect pourtant inhérent à la tradition confucéenne, comme le citent les enseignants avec “一日为师，终身为父”, “尊 师重道” ou encore en mentionnant le concept de “敬老”. Dans le texte de Lung Ying-tai, la subtilité des appellations reflète aussi la place de chacun dans la société et le respect dû aux personnes plus âgées. L'explication peut être également puisée dans les rapports définis par le confucianisme comme “君君，臣臣，父父，子子”. Ce récit nous donne un aperçu de la remise en question des valeurs « sacrées » de la société chinoise souvent présente dans les romans de Wang Shuo.

Format de la composition

La structure de la composition a été explicitée et rappelée chaque année dans le rapport du jury. La majorité des candidats ont su composer en respectant les exigences au niveau formel de cet exercice. Toutefois, le jury constate que beaucoup de copies annoncent une problématique et un plan dans l'introduction, mais au fur et à mesure du développement, la promesse n'est pas tenue. Le jury se trouve face à des compositions avec une longue introduction, un développement superficiel, relativement court, et une conclusion presque inexistante. Par ailleurs, la composition doit être entièrement rédigée. Il ne convient pas de donner un titre à la composition comme certains candidats l'ont fait. Dans la même logique, les titres comme 引言, 正文, 文章的主题, 风格, 写作手法 n'ont pas vocation à apparaître sur la copie, et encore moins précédés d'une numérotation.

Le jury conseille aux futurs candidats de s'approprier la méthodologie de cet exercice en s'appuyant sur les différentes recommandations qui figurent dans les rapports du jury des dernières sessions.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Principales difficultés rencontrées par les candidats

Le jury a relevé quelques difficultés récurrentes qui ont nui à la qualité de la composition :

Problématiques non pertinentes ou inexistantes

La difficulté majeure pour les candidats fut la problématisation et la contextualisation de la composition. Des questionnements hors de propos (“如何平衡自己与他人的关系?”) ou inutiles (“每个人对自己或者他人的形象有什么不同的看法?”) donnent inévitablement lieu à un développement superficiel dans lequel les idées et les opinions du candidat prennent le dessus sur l'analyse distanciée fondée sur le contenu des textes ; ils passent ainsi à côté de véritables enjeux. Certaines copies ne mentionnent aucune problématique. Sans fil directeur, il devient difficile alors de proposer un plan équilibré et de mener à bien une analyse claire et pertinente.

Compréhension lacunaire du corpus

Certains candidats se sont lancés dans la rédaction sans avoir au préalable bien étudié les deux textes en lien avec l'axe culturel. Ainsi, en traitant des thématiques qui ne sont pas centrales comme la place de la femme dans la société chinoise (女性的地位) ou encore le concept de « la face » (面子的概念), le développement devient parcellaire et biaisé.

Traitement séparé des deux textes

Une démarche comparative nécessite un travail d'analyse thématique et littéraire en mettant les deux textes en regard. Certaines copies analysent d'abord l'extrait de Wang Shuo et ensuite celui de Lung Ying-tai sans jamais croiser les deux textes.

Raisonnements non étayés et propos inutiles

Rappelons qu'une composition n'est pas un essai où l'auteur expose son opinion sur un sujet donné. Les affirmations doivent donc être étayées par des arguments. Les assertions sans fondement (“社会的同理心正在消失, 社会责任感也在慢慢消褪”), les phrases creuses (“在经历了三四年的全球化后, 今天的世界很不平静”, “每个人都有自己最真实、自我的一面。生而为人, 无论年幼、年老、性别、身份, 都会有属于自己最真性情的时刻, 只是, 在漫漫的成长过程和人生经历中, 这份真实又能保持多久呢?”) ou inutiles (“好像我们戴着有色眼镜看世界, 眼镜是红的, 一切都是红的, 眼镜是绿的, 则一切都是绿的。” , “让我们摔得最疼的往往不是平地, 而是台阶”), les jugements de valeur (“如果他有同理心, 他能考虑到老师的处境和不影响同学们上课, 问题就不会出现。”) ou encore les recommandations morales (“我们在与他人交往和互动时, 应保持开放的心态, 尊重、接纳别人, 平等, 客观地对事, 莫把自己的成见奉为圭臬而顽固不化, 像王朔文中的刘老师。”) sont à proscrire. Les candidats veilleront à rester à l'intérieur du cadre d'étude qu'ils ont défini sans l'élargir à des considérations lyriques ou idéalistes.

Mise en forme peu rigoureuse

Une copie bien présentée, et surtout lisible, est un préalable pour que les correcteurs puissent accéder au contenu de la composition. Au moment de composer, il est important pour le candidat d'avoir à l'esprit que la production est destinée à être lue. Une rédaction peu aérée ou remplie de ratures, une écriture trop petite ou difficile à lire (en style cursif voire style de « l'herbe ») ne permettent pas au jury de suivre le raisonnement du candidat et, par conséquent, ont été sanctionnées. Les exigences concernant la présentation formelle ne sont pas des détails. En effet, en tant que futurs enseignants, les

candidats devront exiger la même rigueur rédactionnelle de leurs élèves et savoir communiquer avec clarté dans leurs écrits en français (annotations sur les copies, notes au tableau, mots dans les carnets de correspondance, courriers aux parents, etc.).

Enfin, rappelons que l'exercice de la composition est une mise en perspective qui doit permettre de « croiser les textes » en élaborant une analyse argumentée et cohérente, en lien avec l'axe culturel. Cette année encore, force est de constater que le niveau de réflexion et d'analyse se situe en-deçà des attentes du jury.

Maîtrise de la langue chinoise

Il va sans dire que réussir l'exercice de la composition nécessite une bonne maîtrise de la langue chinoise. En matière de compétences en expression écrite, le jury a constaté avec plaisir qu'une majorité de candidats avaient un niveau général plutôt satisfaisant. Si les candidats ayant le chinois comme langue maternelle bénéficiaient d'un avantage certain dans cette épreuve, ils n'ont pas toujours su le mettre à profit dans leurs compositions, oubliant qu'écrire en chinois ne dispense pas de réfléchir à ce que l'on dit et à la façon dont on le dit. Ainsi, bien des candidats, peut-être trop confiants dans leurs capacités, ont écrit d'une façon tellement complexe (phrases « à rallonge », idées mal identifiées, vocabulaire imprécis etc....) qu'il devenait difficile de suivre leur raisonnement. D'autres candidats, certes avec une expression quelquefois imparfaite, parviennent à structurer leurs idées et à proposer une composition claire et argumentée répondant aux exigences de cette épreuve. En outre, l'emploi du langage oral (“今天我们说一说”, “我们问一下这个问题”) est à proscrire lorsqu'il s'agit d'une rédaction.

La compréhension partielle des textes, sans doute liée à un niveau insuffisant en chinois, a conduit certains candidats à commettre des erreurs : identification erronée des lieux notamment dans le texte de Wang Shuo, analyse inexacte de la situation des personnages, incapacité à comprendre qu'il s'agit de l'autrice qui parle à la deuxième personne du singulier dans le second texte, etc.

Les productions révèlent chez certains candidats une absence d'entraînement et de pratique régulière de l'écriture manuscrite en langue chinoise. Les erreurs de caractères y sont également fréquentes. C'est ainsi que sont relevés “单生” au lieu de “单身”, “位止” au lieu de “位置”, “接口” au lieu de “藉口”.

La traduction

Remarques générales

L'objectif de l'exercice de traduction est d'évaluer à la fois le niveau de français des candidats et leur capacité à comprendre et à traduire un extrait de texte en chinois dans son contexte. L'extrait choisi pour cette session était tiré du second texte du corpus pour la composition.

Dans le passage du chinois en français, les candidats doivent veiller à proposer un registre de langue adapté et un temps de récit cohérent en français. Toutes les propositions et termes doivent être traduits. L'oubli ou l'omission de mot(s), de segments de phrases ou de phrases entières dans une

traduction pénalise lourdement les candidats ; il est toujours préférable de proposer une traduction, même défectueuse, à plus forte raison pour un passage difficile. Outre l'omission, la sur-traduction et la sous-traduction sont également à proscrire. Et en aucun cas, il n'incombe au jury de choisir entre deux traductions pour une même phrase ou une même expression.

Pour cette session, les candidats ont globalement bien compris l'extrait à traduire. Par conséquent, les traductions proposées étaient, dans l'ensemble, compréhensibles. Si la plupart des candidats sont allés au bout de l'exercice de traduction, certains n'ont pas pu terminer, sans doute à cause d'un problème de gestion du temps. D'autres, probablement pour les mêmes raisons, en ont oublié dans leur précipitation des mots, voire des phrases entières. D'autres candidats encore, peut-être insuffisamment préparés, n'ont pas bien compris le texte à traduire. Leurs traductions, souvent très incomplètes et regorgeant de maladroites, laissaient tellement de place à l'imagination qu'elles comportaient presque systématiquement des faux-sens ou des contre-sens.

Des segments problématiques

Si le sens global de l'extrait est traduit par la majorité des candidats, certains segments ont posé des difficultés. Tout d'abord, le terme “饭店” est à traduire par « hôtel » et non par « restaurant » car la scène se passe à Taipei et que cette expression désigne un hôtel et non un restaurant selon l'usage de la langue chinoise à Taiwan. Ensuite, quelques syntagmes ont été sources d'interprétations diverses et ont donné lieu à des traductions souvent malheureuses, soit à cause de la compréhension imprécise d'un terme en chinois, soit à cause de l'absence de terme équivalent en français. Voici quelques exemples :

Le terme “中年” qui, a priori, ne pose pas de problème de compréhension en chinois, n'a pas été simple à traduire pour les candidats. En effet, cet apport de précision à rendre en français oblige les candidats à réfléchir sur la tranche d'âge exacte à laquelle cette expression fait référence, en le plaçant dans un continuum constitué de 少年, 青年, 壮年, 中年, 老年, ce qui n'est pas une science exacte, ni en chinois ni en français. Le syntagme “一个中年的女人” a donc été rendu de plusieurs manières : soit en traduisant mot-à-mot (« une dame de mi-âge », ce qui n'est pas intelligible en français), soit en précisant l'âge de la femme (« une femme dans la quarantaine », « une femme d'environ 50 ans ») ou en donnant des explications (« une femme pas très jeune », « une femme ni trop jeune ni trop âgée », « une femme entre deux âges »). Le jury s'est attaché à ce que la traduction soit la plus proche du sens en chinois et intelligible en français.

Une autre expression, qui a souvent été omise, concerne “烟视媚行” qui caractérise la beauté de l'amie de la narratrice dans l'extrait. “烟视” décrit le regard discret d'une femme et “媚行” son allure lente et assurée. L'expression dépeint ici le charme d'une femme. La mauvaise compréhension de cette expression a entraîné des traductions erronées comme « une beauté surprenante ». Le nom du club “树海葬俱乐部” a également mis en difficulté un nombre important de candidats. Il est vrai qu'en voulant rester aussi concis que l'expression “树海葬”, certains candidats ont proposé des traductions qui ne sont ni compréhensibles ni correctes en français (« le club des funérails arbre et mer », « le club des arbres et la mer morte », « la tombe dans la mer ou avec l'arbre »). Le terme “身后”, expression soutenue qui peut désigner « après la mort » ou « à titre posthume », a également donné du fil à retordre à certains candidats qui ont pris l'expression au sens littéral et ont donc traduit de manière erronée ce terme par

« derrière quelqu'un » ou « derrière les gens ». Un autre syntagme “盈盈地笑着” qui signifie un visage très souriant, a été souvent sur-traduit (« sourit avec joie »).

Certaines phrases ont posé des difficultés dans le passage du chinois au français. A l'instar de “也许，她心中压了一辈子的灵魂的不安突然都在蠢动？”， qui a souvent donné des traductions très approximatives voire erronées, tant au niveau sémantique qu'au niveau syntaxique. Le jury a tout de même relevé des propositions de qualité telles que « Toutes les inquiétudes accumulées durant sa vie commencent-elles soudain à s'agiter ? » et « peut-être que son âme, indocile mais opprimée pendant toute la vie s'est mise subitement à s'agiter ? » Une autre phrase “悲凉唏嘘一番，又自我嘲笑一番” a également donné lieu à différentes interprétations à cause de la compréhension du sens de “一番”. Ce terme signifie plutôt la simultanéité des actions mais l'expression de la chronologie des actions comme « après les lamentations et les soupirs, vous vous moquiez de vous-mêmes » était également acceptée par les correcteurs.

Un nombre restreint de candidats ont néanmoins su traduire de manière aisée et avec une expression française de qualité. Le jury relève les « bonnes trouvailles » de traduction telles que « un ange passe » pour “突然静下来”， « et même devenir l'arbre voisin de quelqu'un que tu détestes » ou « ou pire, tomber sur un voisin pénible enterré à côté de ton arbre » pour “甚至于和一个讨厌的人作隔壁那棵树”.

Maîtrise de la langue française

Pour cette session, le jury constate, avec regret, qu'un nombre non négligeable de candidats ne possèdent pas suffisamment une bonne maîtrise de la langue française. Cela concerne tous les aspects de la langue : le lexique, la conjugaison, la syntaxe et le registre. Le jury tient à rappeler que, dans le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation, le professeur doit « maîtriser la langue française à des fins de communication » et « maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement »³. Le niveau de maîtrise de la langue française est un critère sélectif dans le recrutement des futurs professeurs de chinois.

A cause de cette lacune, certaines expressions qui ne devraient pas poser de difficultés dans la traduction en posent. A titre d'exemples : “丰润饱满的唇” devient « des lèvres juteuses » ou « des lèvres en pleine forme », « le traitement chimique » remplace « la chimiothérapie », « la belle vitré » à la place de « la baie vitrée ». Sans parler des erreurs de genre, de conjugaison, de syntaxe, de concordance des temps, des oublis de déterminants, des néologismes... Dans certains cas, les phrases sont tellement maladroites et approximatives que l'on a l'impression de se trouver devant les productions d'un débutant en français. Il est difficile d'imaginer comment les auteurs de ces copies pourraient travailler dans un établissement scolaire dont la langue de scolarisation est le français, s'ils ne sont pas en mesure de communiquer dans un français correct, à l'écrit comme à l'oral, avec leur direction, leurs collègues, les parents et les élèves.

Le jury rappelle l'importance de maîtriser les deux langues pour exercer le métier de professeur de chinois. Il est donc indispensable pour les candidats de travailler le perfectionnement linguistique dans

³ <https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

l'une et l'autre langue pour pouvoir assurer son enseignement dans de bonnes conditions et communiquer sans difficulté avec tous les acteurs de la communauté éducative.

Proposition de corrigé

Avec ton amie, tu t'étais assise un petit moment au comptoir du bar dans un hôtel. Près de la baie vitrée, le son du piano resonait tandis qu'une femme aux longs cheveux chantait doucement d'une voix feignant la mélancolie. Dehors, le sol était un peu mouillé. Les soirs d'hiver à Taipei sont toujours humides. Une femme d'âge moyen, tenant à la main un parapluie coloré, passa devant la baie vitrée. Sur son visage, se lisaient la tristesse et le désarroi. Peut-être que son fils, qui refusait de lui parler, l'avait rendue soucieuse et inquiète ? Peut-être avait-elle un mari sous chimiothérapie à la maison ? Peut-être avait-elle refoulé une vie entière d'agitation de son âme qui se manifestait soudainement ?

Ton amie, tenant le verre de vin rouge entre ses doigts fins, était tout sourire. A cinquante ans, elle gardait un charme doux et distingué. Ses lèvres charnues, sur lesquelles avait été appliqué du rouge à lèvres, avaient laissé une trace sur le verre. Elle était en train de te demander si tu voulais rejoindre son « club ».

C'était le « club des partisans de l'inhumation des cendres sous un arbre ou leur dispersion dans la mer ». Les membres choisissaient eux-mêmes si, dans le futur, ils voulaient que leurs cendres soient enterrées sous un arbre ou bien dispersées dans la mer ; s'ils souhaitaient ou non une cérémonie d'adieu ; en cas de cérémonie, quelle forme revêtirait-elle ; et après le décès, les autres membres du club exécuteraient fidèlement les volontés du défunt. « J'ai peur de la mer, c'est trop grand, trop profond, insondable, répondis-tu alors, je préférerais plutôt être enterrée sous un arbre. ». Et ton amie dit en riant : « Avoir ses cendres dispersées dans la mer, c'est le plus simple. »

Tu réfléchis sérieusement et puis tu repris : « Mais, pour être enterré sous un arbre, on ne peut tout de même pas aller dans la montagne et en choisir un comme bon nous semble, n'est-ce pas ? Il faut nécessairement que ce soit sous tel arbre, dans tel cimetière désigné par le gouvernement, n'est-ce pas ? Tu seras quand même entassée avec beaucoup d'autres personnes, et parfois même, tu peux avoir quelqu'un de détestable pour voisin, n'est-ce pas ? »

Ces conversations nocturnes au bar, se firent de plus en plus fréquentes. Même si elles ne concernaient pas toutes la mort, elles avaient néanmoins toutes un lien avec le cours de la vie. Par exemple, untel souffrait d'une dépression. Vous parliez alors tous en même temps, chacun y allant de son commentaire, de la perte de sommeil ou de l'amnésie liées à la dépression, jusqu'à l'effondrement émotionnel et à la défenestration. Untel avait fait un AVC, et vous parliez donc de ses consultations à l'hôpital, de sa rééducation, et même de qui aurait exécuté le testament en cas de coma. Tantôt vous vous lamentiez et poussiez des soupirs, tantôt vous vous moquiez de vous-mêmes. Quand soudain, vous vous êtes tues. Et ce silence, vous l'avez laissé filer en avalant une gorgée de vin.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Epreuve écrite disciplinaire appliquée

La seconde épreuve d'admissibilité, d'une durée de six heures, demande au candidat de choisir des documents, d'en faire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Cette épreuve est le moyen d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé, tout en respectant les instructions officielles⁴.

Le dossier proposé lors de cette session s'inscrit dans l'axe culturel « Sports et société » du programme de Seconde et se compose de huit documents de natures diverses qui ont trait à la promotion des activités sportives et à la question de l'obésité en Chine. Le niveau ciblé est la classe de Seconde LVB. Suite à la présentation de la séquence pédagogique, l'un des six faits de langue mentionnés dans le document 6 doit faire l'objet d'une analyse dans la perspective du travail en classe lors de la séquence. Cette épreuve doit être rédigée en français tout en comportant des exemples d'exercices ou de phrases de grammaire en chinois.

Remarques générales

Le jury constate des progrès dans le traitement de cette épreuve. Les meilleurs candidats ont su se projeter dans la classe et proposer des pistes d'exploitation en s'appuyant sur les documents du dossier. Ils ont su réfléchir aux productions des élèves, s'appuyer sur une connaissance du programme sans le réciter. Ils ont soigné leur rédaction et suivi un plan clair qui comprend une introduction, un développement et une conclusion.

Cette année, le jury se félicite que les candidats aient proposé leur séquence sous forme d'un texte rédigé et non plus sous forme d'un tableau comme certains l'ont fait les années précédentes. Presque la totalité des candidats ont présenté une problématique, des objectifs de séquence ainsi qu'une tâche finale voire une tâche intermédiaire. Pour les bonnes copies, la planification des séances a permis d'atteindre les objectifs définis et le jury a pu constater que la progression des élèves a été intégrée dans la mise en œuvre de la séquence. On rappelle aux candidats que la problématique doit être le fruit d'une analyse approfondie de l'ensemble des documents choisis et qu'elle sert de fil conducteur pour élaborer une séquence pédagogique. Elle doit donc être présente dans l'esprit des candidats à chaque instant de la préparation de la séquence.

Nous renouvelons ici quelques conseils d'ordre général. La lecture des rapports de jury des dernières années, du bulletin officiel et de la définition de l'épreuve est indispensable afin de bien assimiler les attentes de l'épreuve. Il convient également de savoir organiser son temps afin de pouvoir traiter les deux parties du sujet et terminer la rédaction de la copie dans les limites du temps imparti. La graphie du français et des caractères chinois doit être soignée afin d'en faciliter la lecture et la compréhension. Cette attention portée à l'écriture est essentielle pour les futures communications dans et hors de la classe. Par ailleurs, le fait de soigner la transition entre les différentes parties rend non seulement la

⁴ <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-cafep-capes-section-langues-vivantes-etranangeres-532>

lecture des copies plus fluide, mais permet également aux correcteurs de mieux comprendre l'articulation des raisonnements et des arguments.

Il est plus que recommandé aux candidats de prêter attention à leur expression en français : orthographe, syntaxe, voire registre de langue (« prof » à la place de professeur ou les « super gros » à la place des personnes en surpoids, par exemple, ne sont pas des expressions appropriées). Une qualité défailante du français nuit aussi à la compréhension de la démonstration et peut être éliminatoire. Les jugements de valeur sont également à proscrire. A titre d'exemple, l'affirmation que « les caractères chinois sont compliqués » n'a non seulement pas lieu d'être dans une copie du CAPES mais, énoncée devant les élèves, elle peut avoir un impact négatif sur leurs motivations et leurs apprentissages présents ou futurs.

Précisions terminologiques

L'utilisation du lexique spécifique, notamment certaines expressions, comme « phase d'anticipation », a été particulièrement appréciée et témoigne d'une maîtrise du lexique des approches pédagogiques actuelles. En revanche, le jury relève des imprécisions voire des erreurs au niveau de la terminologie employée dans les copies. Certains termes utilisés méritent d'être clarifiés. Tout d'abord, l'objectif pragmatique ou la compétence pragmatique ont été souvent confondus avec le « savoir-faire » ou encore le « savoir-être ». Le terme pragmatique désigne un domaine bien précis en linguistique (le pragmatisme) et non le sens général du langage courant (être pragmatique). Par conséquent, « savoir lire des infographies » ou « rendre les élèves capables de lire des infographies » ne sont ni une compétence ni un objectif pragmatique. Un bon exemple de ce qu'est un objectif pragmatique se trouve dans une copie où la tâche finale est de faire une campagne de sensibilisation aux bienfaits du sport dans son lycée. Le pragmatisme consiste à ramener la production linguistique au contexte communicatif et social afin que la communication soit efficace. En effet, toute communication a lieu dans un contexte social et culturel et répond à un objectif précis. L'interaction interpersonnelle est donc contrainte par des conditions sociales et culturelles. C'est pourquoi « savoir énoncer des pourcentages » ou « se familiariser avec le vocabulaire lié au domaine de sport » ne sauraient être des objectifs pragmatiques.

L'emploi du terme « niveau » mérite également d'être précisé. Ce terme peut désigner un niveau d'enseignement comme la classe de troisième ou la classe de seconde, ou un niveau de référence du CECRL (A1, A2, B1, B2, C1, C2). Concernant l'apprentissage des langues, il convient d'effectuer une distinction entre niveau acquis (entrant) et niveau attendu (sortant) à la fin de la séquence ou de l'année. Par conséquent, il arrive que certaines copies déclarent vouloir amener les élèves de niveau A2 vers B1 en une seule séquence, ce qui est évidemment peu probable.

De même, il convient de bien distinguer les prérequis de la séance, ce qu'il faut savoir avant de l'aborder, et des pré-acquis, ce que les élèves savent effectivement avant de débiter une séquence. Cette distinction est d'autant plus cruciale quand la séquence se situe au tout début de l'année dans une classe de seconde. Ces deux notions sont confondues dans certaines copies. Le paragraphe « Acquis, programme » ci-après abordera de nouveau ce point.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le terme « tâche » est souvent utilisé comme synonyme d'activité et la « tâche intermédiaire » souvent considérée comme équivalente d'évaluation. Rappelons la définition d'une tâche selon le CECRL : « Les tâches ou activités sont l'un des faits courants de la vie quotidienne dans les domaines personnel, public, éducationnel et professionnel. L'exécution d'une tâche par un individu suppose la mise en œuvre stratégique de compétences données, afin de mener à bien un ensemble d'actions finalisées dans un certain domaine avec un but défini et un produit particulier. »⁵

Problématique

Rappelons ce qui caractérise une problématique. « Une problématique suppose des réponses incertaines ». On ne peut donc pas y répondre par oui ou par non. « Une problématique génère une discussion ». Les réponses ne peuvent donc pas être purement informatives car la question doit pousser à la réflexion, susciter un raisonnement et appeler des arguments contradictoires. « Une problématique engage des enjeux et des valeurs. [...] En suscitant la discussion, elle interroge les valeurs qu'il s'agit de défendre selon le point de vue soutenu. Les LV contribuent ainsi à la formation citoyenne des élèves. »⁶. Voici quelques exemples de problématique possibles à partir du dossier proposé : « Quelle est la place du sport dans la société chinoise ? », « L'activité physique dans la société chinoise : une affaire publique ? » ou encore « Le sport et les Chinois : santé ou performance ? » Très peu de candidats ont saisi les enjeux du dossier proposé, d'où les remarques du jury concernant la dimension éducative à consulter dans le chapitre suivant.

Certains candidats ont proposé des problématiques portant sur la notion de sport dans la société contemporaine chinoise ou bien sur les causes de l'obésité en lien avec la politique de l'enfant unique. Une copie propose d'analyser les raisons pour lesquelles les élèves (chinois ou français) pourraient manquer d'activités physiques. Ceci est une stratégie intéressante qui permet de ne pas se focaliser sur l'obésité, sujet parfois délicat. En revanche, de nombreuses copies proposent trop de pistes, on peine donc à voir quelle est la problématique choisie. Celle-ci une fois posée, la séquence présentée doit s'y rattacher, y être fidèle et apporter des éléments de réponse qui lui correspondent.

Dimension éducative

Le jury a déploré que très peu de candidats aient pris en compte l'impact d'une séquence sur l'obésité et ses conséquences éventuelles sur un public adolescent. Aucune copie n'a réfléchi à la dimension éducative de la séquence. Au contraire, de nombreuses propositions pourraient se révéler inappropriées dans une classe. Par exemple, proposer une présentation orale de son « expérience de régime » sous-entend que tous les élèves ont déjà vécu une situation similaire ou que le régime est un incontournable dans la vie d'un adolescent. Mettre en œuvre le fait de langue 过 (guo) par la question « As-tu déjà fait un régime ? » participe de la même logique. Il en est de même de la proposition de tâche finale suivante : « Réaliser le plan du régime pour un élève chinois obèse. » Poser la question « Y a-t-il des femmes grosses et belles ? » aux élèves montre une absence de réflexion aux injonctions sur le corps des adolescentes. La plupart des copies portaient de deux postulats : le surpoids est la faute de l'élève et la minceur est

⁵ <https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-referance-pour-les-langues-cecrl>

⁶ https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/medias/fichier/71-livret-complet-lv_1478178494230-pdf

synonyme de beauté. Rappelons que la grossophobie est un enjeu éducatif auquel les futurs enseignants doivent savoir répondre de manière adéquate.

Une copie a proposé une piste d'exploitation pertinente : discuter de la pression que ressentent les enfants chinois, souvent plus forte sur les filles, concernant leur poids dès la puberté. Cela permettrait d'ouvrir des discussions plus pertinentes au regard de la société chinoise et plus inclusives. Nous invitons les candidats à adopter une approche plus nuancée et plus réfléchie qui permettra de créer un environnement d'apprentissage qui favorise l'empathie et la compréhension mutuelle.

Tâche finale ou réalisation finale

La tâche finale, ou la réalisation finale, est à définir au début de la préparation de la séquence, dès que la problématique est déterminée. La plupart des copies ont pensé à proposer une tâche finale. En revanche, dans certaines copies, elle était parfois proposée aux élèves trop tardivement dans la progression de la séquence, ce qui nuit au sens et à la cohérence des apprentissages. Le jury constate que la tâche intermédiaire est très souvent absente et il arrive parfois qu'elle soit même indépendante de la tâche finale. Le jury remarque aussi que certains candidats annoncent au début de la séquence la tâche finale X et à la fin de la séquence ils demandent aux élèves de réaliser la tâche finale Y. Dans d'autres copies, la tâche finale ne réinvestit pas les acquis de la séquence notamment au niveau du lexique et, au contraire, s'appuie sur un lexique nouveau qui n'a donc pas été réactivé durant la séquence.

Le jury apprécie le souci des candidats qui ont choisi de présenter des tâches finales selon l'approche communicationnelle. Néanmoins, celles-ci doivent être amenées progressivement, faire l'objet d'une élaboration progressive et d'un entraînement. Ainsi, il paraît peu réaliste de penser que les élèves vont pouvoir se mettre à la place d'un « responsable de la propagande du bureau du Ministre des Sports » pour présenter un diaporama d'arguments destinés à promouvoir la pratique du sport auprès du grand public.

Enfin, certaines copies se sont souciées de la progression en favorisant certaines activités langagières dans les séances avec pour objectif de les réactiver dans la tâche finale.

Analyse des documents

Les bonnes copies, après une analyse rapide des enjeux présents dans les documents, ont proposé une exploitation pertinente de ceux-ci avec les élèves, tout en réfléchissant à la progression de la séquence. L'analyse des documents ne doit pas être déconnectée de leur exploitation. Cette analyse fait souvent l'objet d'une partie à part entière qui occupe jusqu'à la moitié de la copie, ce qui semble excessif par rapport à la consigne de l'épreuve. Le jury s'attache à ce que cette analyse, qui précède la présentation de la séquence, ne soit pas une simple description et une reprise des informations mentionnées dans le dossier. Ce doit être une réflexion sur les thématiques abordées et sur la complémentarité des documents en termes de connaissances qui justifie le choix des supports.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les documents proposés dans le dossier sont authentiques comme stipule le programme de langues vivantes concernant les supports de l'enseignement : « Au quotidien, l'enseignant sélectionne des documents authentiques de toute nature (textuels, iconographiques, audio, vidéo...) qui peuvent s'inscrire dans des champs disciplinaires variés (littérature, art, histoire, géographie, politique, sociologie, économie, sciences...). »⁷ Il faut donc veiller à garder le plus possible l'authenticité des documents et ne pas didactiser sans justification. Une copie a proposé de modifier un document tout en laissant des mots inconnus ou jugés difficiles mais qui ne gêneront pas la compréhension globale du texte. Cela permet d'habituer les élèves à se confronter à l'inconnu, à ne pas toujours tout comprendre. La prise de risque et la confrontation à l'inconnu, que cela soit dans la communication ou dans l'apprentissage, ainsi que la capacité d'inférer du sens malgré des éléments inconnus, sont des stratégies qui ne s'acquièrent pas toutes seules et qui demandent justement des entraînements fréquents.

La pertinence d'adjoindre d'autres documents extérieurs au dossier proposé est discutable. Par exemple, la proposition de projeter quatre images au tableau pour introduire le caractère 胖 en comparant Shrek, Cendrillon, Kung Fu Panda et Spider-Man pourrait sembler appropriée, mais elle présente un contenu culturel fragile. Il aurait été plus judicieux de choisir d'autres figures importantes issues de la culture chinoise dans cette épreuve, comme 花木兰, héroïne chinoise, 孙悟空, personnage emblématique de la littérature chinoise, ou encore 猪八戒. Ces personnages offrent des références culturelles chinoises riches et plus pertinentes pour illustrer le concept du caractère 胖 et notamment pour introduire le comparatif 比.

Entrée culturelle

Comme le stipulent les textes officiels, l'entrée dans une séquence doit être culturelle. La problématique porte nécessairement sur une thématique de l'aire culturelle concernée. Les outils linguistiques sont indispensables pour permettre l'expression de la réflexion et les échanges visant à trouver des réponses à la question posée. Au collège, « il est recommandé de privilégier la découverte de la culture spécifiquement associée à la langue étudiée. Communication et culture sont deux aspects interdépendants de la langue, et l'approche communicative n'a de sens qu'à condition d'être étroitement liée à un contenu culturel réel. Il n'est pas de langue qui ne soit de culture, la langue étant fondamentalement une représentation du monde, qui s'ancre dans le réel et dans l'imaginaire. Elle est la manifestation d'une identité culturelle. » Les programmes du lycée rappellent l'importance de l'entrée culturelle : « La thématique, telle qu'elle figure dans le programme [...] doit trouver à se déployer dans la culture de la langue étudiée, dans une réalité présente ou passée, que ce soit pour traiter des caractéristiques essentielles de cette culture ou pour aborder des exemples plus secondaires. »

Même si ces programmes sont en vigueur depuis plusieurs années et que l'importance de la démarche « entrer par la culture, sortir par la langue » est rappelée dans les rapports de jury depuis quelques sessions, les candidats peinent encore à intégrer l'aspect culturel dans leurs propositions, préférant se concentrer uniquement sur les aspects linguistiques, ce qui ne correspond pas aux attentes des épreuves du concours. Certains candidats ont évoqué la place du sport dans l'histoire contemporaine chinoise ou

⁷ <https://eduscol.education.fr/1726/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-gt>

celle des Jeux Olympiques. Mais il est regrettable de constater que de beaucoup d'autres ont préféré ignorer le document 5 qui fait référence à la période de l'histoire chinoise de la Révolution Culturelle.

Acquis et programmes

Il est essentiel que les candidats intègrent des mécanismes de vérification des acquis des élèves dans leurs activités pédagogiques afin d'adapter leur enseignement aux besoins réels de la classe. Cela peut se faire à travers des exercices, des évaluations formatives, des productions en début de séance etc.

La question de rebrassage et de réactivation se retrouve dans de nombreuses copies qui proposent une suite de séances où le contenu est nouveau à chaque cours, sans prise en compte des apprentissages précédents. Ceci est dû en partie à la volonté de certains candidats d'utiliser tous les documents trop hâtivement.

Des phrases telles que « les élèves doivent savoir XX », « selon le programme, ils maîtrisent le niveau A2 » ou « les élèves devraient avoir le niveau A2 » sont fréquentes, mais très peu de candidats proposent de les vérifier. L'affirmation selon laquelle "les élèves ont normalement déjà appris les trois sens de 会 » soulève la question de la manière dont cela est vérifié. Avant d'aborder un nouveau contenu, il est donc crucial d'effectuer une réelle vérification des acquis des séquences précédentes, ou bien de proposer une méthodologie concrète et pertinente. Nous invitons les futurs candidats à intégrer cette composante essentielle du métier, qui consiste à se mettre constamment à la place des élèves pour évaluer la faisabilité des tâches proposées.

En parallèle, dans certaines copies, le jury note une méconnaissance de ce qu'est le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Les programmes des cycles 3 et 4 sont souvent mal connus, de même que l'horaire hebdomadaire correspondant à chaque niveau de classe et à chaque rang de langue (LVA-LVB-LVC). Ces informations sont pourtant indispensables pour bâtir une séquence dans le cadre scolaire.

Activités langagières

Les activités langagières sont souvent mal interprétées par les candidats, notamment la compréhension écrite, qui se résume à des questions en chinois auxquelles il faut répondre. Il convient de réfléchir à la méthodologie et à la stratégie à transmettre aux élèves afin qu'ils les abordent, notamment dans le cas de la compréhension écrite : anticipation du texte en amont par la formulation d'hypothèses, identification de la nature des mots en les surlignant de différentes couleurs, repérage de mots clés, du paratexte... De nombreuses copies proposent une traduction littérale des textes en français, notamment celui du document 6, comme activité de compréhension écrite. Présenter aux élèves le sens d'un message de manière explicite peut diminuer leur capacité à réfléchir de manière autonome sur un texte, et ne les incite pas à développer leur curiosité. Une approche plus pertinente aurait été d'encourager une analyse de l'image à l'oral, incitant les élèves à formuler des hypothèses pour ensuite les valider ou non avec le texte. Concernant l'expression écrite, la majorité des candidats la proposent aux élèves sans aucun objectif de communication.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La compréhension orale et l'expression orale en interaction sont les grandes perdantes dans les démonstrations. Une lecture oralisée par l'enseignante ou un logiciel adapté ne constituent pas une activité de compréhension orale. Dans une séquence, toutes les activités langagières doivent avoir leur place même si l'accent peut en être mis sur l'une d'elles voire plusieurs. Les candidats doivent donc tenir compte de cette dimension même si aucun document audio ou vidéo ne figure dans le dossier.

La question de l'utilisation du chinois ou du français dans les activités de compréhension n'est souvent pas pensée ni abordée. Il faut bien distinguer l'entraînement et l'évaluation. Si en situation d'évaluation, le français est souvent utilisé pour vérifier la compréhension (à l'instar des sujets dans la Banque Nationale des Sujets), l'utilisation du chinois peut-être tout à fait pertinente en phase d'entraînement.

La plupart des candidats partent du principe que les élèves maîtrisent déjà toutes les compétences nécessaires pour aborder une activité, ce qui témoigne d'une réelle méconnaissance du métier. D'autres avancent un argument comme « les caractères chinois du texte sont trop difficiles » pour ne pas utiliser tel ou tel document, ce qui n'est pas pertinent.

Il est vrai que le temps accordé à chaque activité peut parfois être inadapté. Nous encourageons les candidats à bien évaluer la durée nécessaire pour chaque activité, même si cette indication reste approximative. Cependant, un temps excessivement long ou court révèle souvent une méconnaissance des besoins et des capacités des élèves.

Enfin, certains candidats ont intégré l'usage des outils numériques comme des cartes mentales, des nuages de mots, des quizlets, des flashcards...etc. Il va sans dire que ces usages doivent répondre à des objectifs précis et s'intègrent dans la construction des compétences des élèves. Dans le cas contraire, leur pertinence pourra être remise en cause.

Travaux en groupe

Cette année encore, beaucoup de candidats proposent des travaux en groupe. Mais comment former les groupes ? Combien d'élèves par groupe ? Comment mettre les élèves au travail ? Avec quelle consigne ? Quelle production attendue ? Comment faire si les élèves ne travaillent pas ? Quelles sont les plus-values par rapport à une autre forme sociale de travail (travail individuel, travail en binôme, travail en classe entière) ?

Évaluation

Rappelons que l'évaluation est au cœur de l'acte d'enseigner : « L'évaluation des acquis scolaires des élèves vise à améliorer l'efficacité des apprentissages en permettant à chaque élève d'identifier ses acquis et ses difficultés afin de pouvoir progresser. Les modalités d'évaluation privilégient une évaluation positive, simple et lisible, qui valorise les progrès, soutient la motivation et encourage les initiatives des élèves. »⁸

⁸ <https://eduscol.education.fr/141/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves>

Dans les copies, l'évaluation est souvent oubliée ou annoncée uniquement en fin de séquence, sans que les critères ne soient explicités. Une évaluation bien pensée, avec ou sans notation, peut être très bénéfique. Par exemple, la réactivation d'une description d'images peut être une excellente manière d'évaluer la compréhension et l'assimilation des concepts abordés. En intégrant des évaluations formatives tout au long de la séquence, les enseignants peuvent mieux suivre la progression des élèves et identifier les besoins d'adaptation de l'enseignement. L'auto-évaluation est également un levier intéressant pour rendre les élèves acteurs de leur apprentissage. Il convient également de réfléchir à la clarté des consignes pour les évaluations.

Fait de langue

Pour les candidats qui ont traité le fait de langue, ce travail a souvent été réalisé séparément de leur séquence. Quelques rares candidats l'ont habilement intégré à leur séquence. A cet égard, les deux manières de traiter le fait de langue nous paraissent pertinentes. Néanmoins, nous regrettons une mise en œuvre du fait de langue peu structurée dans certaines activités, consistant généralement à proposer aux élèves de former des phrases sans approfondir davantage.

De nombreux candidats n'ont pas du tout traité le fait de langue ou l'ont seulement évoqué de manière très superficielle. Par exemple pour analyser 比, une seule formule est présentée : « A 比 B adj ». Le jury déplore que la terminologie grammaticale en français ne soit pas maîtrisée par un certain nombre de candidats, ce qui rend leur analyse du fait de langue peu compréhensible.

Comme chaque année, nous invitons les candidats à lire des ouvrages de grammaire générale du chinois pour bien s'imprégner de la terminologie et des règles d'usage. La consultation de la *Grammaire du français – terminologie grammaticale*⁹ est plus qu'utile, car cet ouvrage, destiné aux enseignants susceptibles d'utiliser des notions grammaticales dans leur enseignement, constitue un outil pour s'approprier une terminologie commune.

Exploitation dans une classe avec des élèves

Si l'on se pose la question de savoir ce que font les élèves pendant une séance, on peine trop souvent à le voir. L'enseignant explique, donne du lexique, mais que font les élèves ? Quelle est la place de l'élève dans son apprentissage ? Celui-ci n'est presque jamais considéré comme un acteur de son apprentissage, c'est l'enseignant qui met tout en place. Les réactions et les éventuelles résistances des élèves ne sont que trop rarement prises en compte. Les copies décrivent un processus où tout se passe bien, sans accroc, sans obstacle, sans incompréhension. Savoir prendre en compte les échecs est au cœur du métier d'enseignant : il faut accepter de se remettre en question. Alors que dans les prestations des candidats, aucune piste d'amélioration ou de remédiation du travail de l'enseignant n'est proposée.

Il manque souvent un processus de réflexion sur les activités à mettre en œuvre pour aboutir à un objectif. « Le document permet aux élèves de comprendre la propagande des années 1970 » : Comment ? Que doit planifier l'enseignant pour y arriver ? Quels sont les éléments du document qui le

⁹ <https://eduscol.education.fr/248/francais-cycles-2-et-3-etude-de-la-langue>



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

permettent ? Certaines copies ont su proposer des pistes de mise en œuvre pertinentes : « Faire deviner la signification des mots comme 迷你 ou 奥林匹克运动会 grâce à la transparence phonétique » permet de recourir à une comparaison interlinguistique ; « Faire expérimenter 眼保健操 et 广播体操 aux élèves » permet de faire vivre une activité culturelle au lieu de simplement la raconter.

Une copie propose un exercice-défi de mémorisation intéressant : l'enseignante projette un nouveau texte réécrit qui ressemble beaucoup au texte étudié dans la séquence et qui contient le vocabulaire de la leçon mis en évidence. Il est demandé aux élèves de décoder le texte mais surtout de mémoriser le vocabulaire de la leçon. Ensuite, l'enseignante projette plusieurs versions du texte en faisant disparaître le vocabulaire progressivement. La version finale est un texte à trous et c'est aux élèves de remplir le texte avec le vocabulaire. Ces étapes successives qui ressemblent à un jeu de piste peuvent contribuer à maintenir l'attention des élèves et leur motivation dans l'activité.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Epreuves d'admission

Epreuve de leçon

Cette épreuve d'admission « a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement »¹⁰. Elle se compose de deux parties. La première partie prend appui sur un document audio ou vidéo proposé par le jury. Le candidat analyse et commente la thématique évoquée dans le document et justifie le choix du ou des documents complémentaires choisis pour une exploitation en classe. L'objectif de cet exercice est à la fois d'évaluer la compréhension orale des candidats mais également leur connaissance de la société chinoise contemporaine et leur capacité d'analyse. La connaissance de l'arrière-plan socio-historique des phénomènes décrits dans les documents proposés est également évaluée. L'exposé et l'entretien de cette partie se font en chinois. La seconde partie consiste en une présentation des objectifs de la séance et de la mise en œuvre à partir du document audio ou vidéo et du ou des documents choisis par le candidat dans la première partie. L'exposé et l'entretien se font en français.

Remarques générales

Lors de cette session, la majorité des candidats admissibles a démontré une maîtrise tout à fait satisfaisante des deux langues. Quelques prestations ponctuées d'erreurs de prononciation ou de syntaxe en chinois indiquent une marge de progrès dans la qualité de l'expression chez certains candidats. Les candidats ont eu beaucoup de mérite lors de cette épreuve car les difficultés ne manquaient pas : exigence analytique des documents, nécessité de mener à bien deux exercices dans un temps limité, parler face à un jury, apporter des réponses rapidement et efficacement, s'interroger, surmonter ses craintes, ses lacunes, se remettre en question. La plupart des candidats se sont pliés à l'exercice de l'analyse des documents et de la conception d'une séance dans le temps imparti. D'autres ont proposé des exposés de durées extrêmement courtes (six minutes au lieu de quinze pour la première partie et huit minutes au lieu de vingt pour la seconde partie). En conséquence, le contenu ne pouvait qu'être maigre et limité. Le jury invite les futurs candidats à s'entraîner régulièrement à la gestion du temps afin de proposer des exposés qui mobilisent la totalité du temps imparti.

L'exercice, plutôt réussi dans sa forme, l'a été de façon inégale dans le fond. Si l'écueil du hors sujet a su être évité par la majorité des candidats, certains ont visiblement peiné à proposer une analyse équilibrée et pertinente. De surcroît, le manque de connaissances culturelles et historiques (四五运动, 老漂, 独生子女政策, 高富帅, etc.) se pose chez beaucoup d'entre eux. Lors des échanges, beaucoup de candidats ont eu des difficultés à prendre de la distance avec leurs présentations et ont peiné à adopter une posture réflexive, pourtant indispensable pour tout enseignant. Et ainsi, ils n'ont ainsi pas su répondre aux attendus du concours.

¹⁰ <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-cafep-capes-section-langues-vivantes-etranangeres-532>



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La notion de « neutralité » a souvent été interprétée comme « ne pas avoir de positionnement » par les candidats. Rappelons d'abord ce qui est explicité dans les textes officiels. Un professeur, en tant que fonctionnaire, a une obligation de neutralité. Cette « neutralité philosophique et politique »¹¹ signifie qu'il ne doit pas manifester ses convictions dans l'exercice de sa fonction, son enseignement ne doit pas être dicté par une préférence quelconque et il doit s'interdire toute forme de discrimination. Ce principe de neutralité n'est pas en contradiction avec la transmission des valeurs républicaines, mission principale de tout enseignant. « Les professeurs ne sont pas indifférents ; ils transmettent en effet une morale de l'École et de la République, qui est une morale commune, non partisane ; et c'est en ce sens-là qu'ils ont aussi le devoir d'être neutres. » (Michel Delattre, professeur de philosophie à Sciences-Po Saint Germain en Laye)¹². Le professeur doit inculquer l'esprit critique chez les élèves, fondé sur l'honnêteté intellectuelle et la prise de distance avec des informations et des opinions diverses. Il est donc naturel que le jury attende que les candidats fassent preuve de cette neutralité intellectuelle vis-à-vis des faits historiques, civilisationnels et culturels qu'ils vont enseigner. Par exemple, lorsque le jury pose une question sur la Chine, ce n'est pas une critique à l'encontre de ce pays mais l'occasion d'évaluer le candidat sur ses connaissances (fondées sur des éléments factuels) et sur sa capacité à prendre du recul par rapport à son enseignement ou son vécu personnel. Ce principe de neutralité sera à nouveau abordé dans la partie du rapport consacrée à l'épreuve d'entretien.

La posture et la qualité d'expression des candidats (volume de la voix, élocution, intonation, débit, neutralité de l'accent) étaient globalement satisfaisantes. Néanmoins, certaines attitudes et tenues relevées chez les candidats méritent que l'on apporte quelques recommandations. Pendant la présentation et l'entretien, le candidat doit s'adresser à l'ensemble de son auditoire comme un enseignant doit s'adresser à tous ses élèves. Lors de l'épreuve, les candidats doivent avoir une attitude et une posture en adéquation avec leur futur rôle d'enseignant. Les comportements suivants, relevés chez certains candidats, sont à proscrire : fixer du regard ses interlocuteurs, lire ses notes, appuyer son visage sur sa main lors de la prise de parole, s'asseoir d'une manière peu convenable, mettre les coudes sur la table. Quelques candidats se sont permis une certaine familiarité avec les membres du jury jusqu'à les tutoyer, ce qui n'est évidemment pas tolérable. Lors des échanges dont le temps est limité, il va sans dire que les questions du jury appellent des réponses. Il n'est pas acceptable de dire que la réponse viendra dans la seconde partie ou de tarder à répondre en prenant le temps de la réflexion pour chaque question (ce qui génère beaucoup de temps mort dans un laps de temps très court). Les questions n'appellent pas non plus une appréciation de la part du candidat. Par conséquent, les commentaires comme « C'est une très bonne question ! » sont à proscrire. Par définition, la partie « entretien » a pour but de permettre une discussion entre le jury et les candidats. Certains candidats ont tenté d'interpréter les réponses « attendues » par le jury et ont changé ainsi leurs positionnements suivant les questions. De ce fait, ces échanges sont restés superficiels et sans intérêt.

Certains candidats n'arrivent pas à bien placer leur voix pour capter l'attention du jury. A l'image de certains dont la voix était trop faible pour être entendue correctement. Pourtant, la voix est « l'instrument de travail » de l'enseignant. Diverses techniques existent¹³ pour travailler et placer sa voix

¹¹ <https://www.education.gouv.fr/les-grands-principes-du-systeme-educatif-9842>

¹² <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/neutralite.html>

¹³ <https://journals.openedition.org/rechercheseducations/2253>

afin de la préserver sur le long terme. Le jury invite les futurs candidats à s'emparer de cette question qui ne peut pas être dissociée du métier d'enseignant.

Par ailleurs, un candidat n'a pas pu répondre aux questions du jury à cause de l'angoisse générée par l'épreuve. Un concours aussi exigeant peut être déstabilisant et génère du stress, mais un enseignant doit être capable de gérer ses émotions devant les élèves, sans se laisser dominer par celles-ci. Nous recommandons vivement aux candidats de faire des oraux blancs afin de mieux se préparer.

Enfin, le jury tient à souligner le fait que plusieurs candidats se sont démarqués par leur ouverture d'esprit, leur vivacité et leur capacité à s'interroger malgré la pression et la longueur de l'épreuve.

Première partie : exposé en chinois

Structure de l'exposé et choix des documents

Le jury a apprécié la bonne compréhension de la vidéo et la maîtrise de la langue chinoise d'une grande majorité des candidats. Néanmoins, il convient de rappeler que l'épreuve ne consiste pas en une description minutieuse du contenu de la vidéo. La présentation détaillée de tous les documents complémentaires du sujet n'est pas non plus nécessaire. Le jury attend que les candidats restituent brièvement le document vidéo en prenant soin de le resituer dans son contexte, l'analysent en partant d'un questionnement ou d'une problématique et le commentent en s'appuyant sur leurs connaissances du sujet proposé. Les meilleurs candidats ont su dégager une problématique et l'inscrire dans un axe culturel cohérent. Les rares candidats qui n'ont pas su déterminer avec précision l'axe culturel ou qui ont choisi un axe qui ne correspondait pas tout à fait à la thématique, ont eu beaucoup plus de mal à mener une réflexion aboutie et à faire ressortir les points d'intérêt culturel et pédagogique. Certains candidats n'ont pas su structurer leurs idées pour mettre en avant leurs connaissances. Les idées sont proposées au gré de la présentation, sans réel fil conducteur, révélant un manque de méthodologie.

En ce qui concerne le choix du ou des documents complémentaires, l'essentiel est de se focaliser sur l'intérêt du document et sur ce qu'il peut apporter à la thématique et aux élèves. L'absence de justification dans le choix ou la mise à l'écart de certains documents est regrettable. Nous rappelons aux candidats que leur choix porte sur une seule séance et non sur l'ensemble de la séquence comme proposé par certains d'entre eux. La description de la séance est également réservée à la seconde partie de l'épreuve. Le jury a aussi remarqué le manque d'explications et de pertinence dans le choix des documents opéré par presque tous les candidats.

Analyse des documents et connaissances culturelles et historiques

Le jury tient tout d'abord à rappeler qu'un futur enseignant doit pouvoir accompagner les élèves dans l'acquisition de stratégies de réception (compréhension de l'oral ou de l'écrit) en les invitant à replacer les documents dans leur contexte, à identifier les situations d'énonciation, les réseaux de sens (ce qui nécessite une capacité à non seulement relever les éléments les plus signifiants mais aussi à expliciter en



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

quoi leur articulation fait sens) ainsi que les stratégies de communication. Il attend naturellement des candidats la démonstration des compétences qu'ils vont exiger de la part des élèves.

Les thématiques abordées durant cette session reflètent les enjeux de la société chinoise d'aujourd'hui. Sur la thématique de “隔代教育” « l'éducation intergénérationnelle », l'analyse pourrait être orientée sur l'évolution de la composition de la famille chinoise et des relations intergénérationnelles, ou sur le lien entre la classe sociale (cadre, ouvrier, en ville ou à la campagne) et cette forme d'éducation. Certains candidats ont choisi d'aborder la politique de l'enfant unique “一胎化政策” pour expliquer le phénomène de “二胎” (deux enfants), ce qui aurait pu être pertinent si le candidat avait correctement donné l'année de cette politique. Sur la thématique de “大龄未婚男女” « les célibataires d'un âge avancé », une problématique portant sur l'évolution du rôle de la femme dans la famille et dans la société chinoises pourrait être pertinente, tout comme un questionnement sur l'évolution de la liberté maritale dans le monde chinois (婚恋自由). Sur la thématique de “国潮” « la tendance nationaliste », beaucoup de candidats ont pensé à évoquer la notion de *soft power* (软实力). Mais aucun ne l'a défini ni ne l'a expliqué. Un candidat a mentionné “大外宣” et “大内宣”, ce qui aurait pu être intéressant comme approche si le contenu avait été plus approfondi. La plupart des candidats se sont focalisés uniquement sur la stratégie de marketing présentée dans les documents, c'est-à-dire lier la culture populaire et le consumérisme à la culture traditionnelle.

Pour que l'exposé soit présenté de manière approfondie et analytique, relever des facteurs socio-économiques qui contribuent à l'apparition des phénomènes de société est incontournable. Cette contextualisation puise nécessairement dans les connaissances précises et pertinentes du monde chinois que possède le candidat. Cependant, le jury déplore les maigres connaissances de certains d'entre eux sur l'histoire de la Chine lors de l'analyse de la vidéo. Il faut également faire attention à ne pas se contenter d'une logique d'évidence ou de simplisme au risque de renforcer les stéréotypes et les croyances au travers de son enseignement. Un trop grand nombre de candidats, n'a pas su faire preuve d'esprit critique et a manqué de recul par rapport aux documents fournis. L'un d'eux a avancé, à tort, que la tentative de suppression des caractères chinois il y a cent ans avait pour objectif de promouvoir la culture chinoise. Certains candidats n'ont hélas pas réussi à citer un artiste chinois ou à situer des événements historiques. Pourtant, il est nécessaire d'avoir un bagage culturel important pour nourrir son enseignement. De nombreux candidats se sont contentés de détailler de manière excessive l'aspect technique de la vidéo sans lien avec les objectifs pédagogiques visés. Nous préconisons aux candidats de profiter de toutes les ressources mises à disposition afin d'enrichir leurs connaissances sur le monde chinois.

Seconde partie : exposé en français

Méthodologie

Cette partie de l'épreuve consiste en la mise en œuvre pédagogique des supports analysés durant la première partie de l'épreuve. Il faut donc veiller à ce que tous les éléments présentés soient pertinents et contribuent utilement à l'analyse et à la conception de la séance. Dans le cas contraire, il ne faut pas s'y attarder outre mesure. Par exemple, un candidat a proposé une analyse assez détaillée de la musique

de fond de la vidéo durant la première partie de l'épreuve. Cette analyse n'est malheureusement plus reprise, ni dans la suite de la première partie, ni dans la présentation de la séance, alors qu'elle laissait présager une nouvelle approche.

La présentation d'une séance ne peut pas faire l'économie d'une contextualisation préalable. Quelle est la problématique et la réalisation finale de la séquence dont fait partie la séance ? Quels sont les objectifs de cette séquence ? Où se situe la séance à l'intérieur de la séquence ? Et où se situe la séquence par rapport à la progression annuelle ? Le niveau visé ? Le rang de langue concerné (LVA/LVB/LVC) ? Il n'est nullement question ici de présenter la séquence dans sa globalité mais de donner le cadre de la séance qui permet au jury d'apprécier d'autant mieux la pertinence de sa mise en œuvre. Certains candidats ont perdu trop de temps à situer la séquence et ses objectifs au détriment de la présentation attendue d'une séance et de son déroulement, ce qui est pénalisant.

Le respect de la consigne de l'épreuve est à rappeler. L'exercice impose le document vidéo comme support obligatoire de la séance. Il n'est donc pas acceptable de l'écarter. A l'instar d'une bonne prestation qui a été sanctionnée car la vidéo était absente de la présentation.

Programme et prérequis

Si certains candidats démontrent une connaissance suffisante des programmes de l'enseignement secondaire (axes culturels, CECRL, seuils de caractères), d'autres doivent encore assimiler ces données institutionnelles, préalables indispensables à toute mise en œuvre pédagogique. Le jury rappelle l'importance de se tenir au courant des programmes en vigueur. Parler encore de « palier » alors que l'organisation est en « cycle » depuis de nombreuses années, ou ne pas savoir que le cycle 4 commence en cinquième sont des écueils qui auraient pu être évités. Par ailleurs, le niveau des élèves et le contenu d'apprentissage dans une séance ont souvent été surestimés par les candidats, y compris chez ceux qui semblaient avoir une expérience dans l'enseignement. Ainsi, ce manque de connaissances précises concernant les programmes et le niveau des élèves a conduit les candidats à définir des prérequis et des objectifs qui n'étaient pas en adéquation avec la classe choisie. Par exemple, pour une classe de Seconde LVA, une question telle que “这是什么衣服？” pour la révision paraît insuffisante ; un enseignement sur la comparaison avec uniquement des phrases comparatives de supériorité comme “X 比 Y 高” ou “X 比 Y 大” n'est pas en adéquation avec le niveau des élèves. Pour une classe de Seconde LVB, un candidat a enlevé le caractère 找 d'un texte, considérant que les élèves ne le comprendraient pas, en revanche, il a considéré que le caractère 寻, pourtant hors-seuil, n'était pas problématique pour les élèves.

Sélection et exploitation des documents

Le nombre de documents supports dépend de la mise en œuvre pédagogique. Si l'approche est linéaire, alors la vidéo accompagnée d'un ou deux documents complémentaires paraît plus que suffisante, compte tenue de la durée d'une séance qui n'excède pas 55 minutes. Si l'approche est multimodale (les supports sont travaillés en parallèle, les élèves étudient donc des supports différents), alors le nombre de documents peut être plus important. A de rares exceptions près, les candidats n'ont pas toujours su exploiter le potentiel de chaque document. En outre, l'objectif culturel de la séance ne doit pas se limiter à du déclaratif au début de l'exposé. Il doit servir de fil conducteur à l'exploitation des documents. Le



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

candidat doit mettre en place des activités pour que les élèves puissent saisir les éléments saillants en lien avec l'objectif culturel. Par exemple, le traitement des informations sur une annonce matrimoniale doit dépasser le niveau descriptif et permettre aux élèves d'appréhender les changements de la société contemporaine chinoise. La didactisation des documents a fréquemment été abordée. Rappelons qu'un document authentique permet aux élèves de développer des stratégies de compréhension grâce aux indices extralinguistiques. L'objectif de la compréhension d'un document (sonore ou textuel) est d'extraire des informations utiles qui permettent de réaliser une tâche, ce qui ne signifie pas de comprendre le document dans son intégralité. Nous invitons donc les futurs candidats à réfléchir d'abord à des pistes d'exploitation d'un document authentique au lieu de se lancer dans la didactisation dès que le document comporte des éléments linguistiques jugés « difficiles ». Cette question a été également abordée dans le paragraphe « Analyse des documents » de l'épreuve disciplinaire appliquée¹⁴.

La vidéo a été exploitée de différentes manières. Beaucoup de candidats ont opté pour des extraits. D'autres ont proposé le visionnage complet. Mais si l'exploitation se focalise uniquement sur un tiers de la vidéo, la pertinence de faire visionner la totalité peut être remise en question.

Mise en œuvre pédagogique

Les activités proposées par les candidats étaient variées et faisaient appel à des supports divers : tablette, baladodiffusion, diaporama, blog, vlog, exposition, courrier, courriel...etc. Toutefois, dans l'ensemble, les objectifs définis étaient trop ambitieux et les activités trop nombreuses pour être réalisés en une seule séance.

On note tout d'abord une confusion récurrente sur la nature des activités langagières. En effet, proposer un texte à trous tout en pinyin ne relève ni d'une compréhension ni d'une production de l'écrit. Ensuite, les objectifs des activités méritaient d'être plus concrets, tout comme la présentation de celles-ci. Le jury questionne la pertinence de certaines activités qui ne contribuent pas à la construction du sens pour les élèves. Sur la thématique de « tendance nationaliste », quelques candidats ont proposé de faire des comparaisons. Cependant, pour comparer, il faut que les éléments soient comparables. Le jury s'interroge sur l'intérêt de mettre en comparaison un défilé de mode et “科目三” (une danse devenue populaire grâce aux réseaux sociaux) ainsi que l'objectif d'une telle comparaison. Sur la thématique de « célibataires en âge avancé », une activité visant la compréhension orale proposait de répartir les élèves en groupes de trois avec des tâches différenciées. Mais, une seule tâche était réalisable par les élèves (relever des informations contextuelles de la vidéo), les deux autres tâches n'étaient pas accessibles. Une autre candidate a proposé de créer un tableau avec des catégories pour la compréhension d'un document textuel, mais comment un élève peut-il chercher le lexique des métiers dans un texte contenant des noms de métiers jamais étudiés auparavant comme “会计”, “编辑”, “新媒体” ? Par ailleurs, les consignes n'étaient parfois pas clairement énoncées et les corrections ou retours n'étaient pas systématiquement proposés pour les activités. Certains candidats ne se sont pas rendu compte que les élèves réalisaient une « double tâche ». En outre, le temps accordé à chaque activité était souvent sous-estimé ou surestimé. Rappelons que les activités planifiées par l'enseignant sont destinées à tous les élèves et pas uniquement à « ceux qui le souhaitent ».

¹⁴ Cf. *supra* page 17 du présent rapport.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dans certains exposés, l'utilisation du pinyin a été parfois excessive et injustifiée. Un candidat a proposé de sous-titrer toute la vidéo en pinyin au prétexte de favoriser la compréhension orale des élèves. Il va sans dire que le recours au pinyin est à utiliser avec modération et peut desservir l'apprentissage de l'écriture des caractères et de leur acquisition. Rappelons aussi que la maîtrise du pinyin permet surtout aux élèves de palier la progression différenciée de l'oral et de l'écrit car un caractère qui n'a pas encore été appris à l'écrit peut être noté à l'aide du pinyin lors de la production écrite. En outre, lors de l'épreuve, la maîtrise du pinyin peut être évaluée à travers la transcription d'une phrase issue d'un document du dossier.

La plupart des candidats n'ont proposé ni trace écrite, ni devoirs maison à la fin de la séance. Ils se sont contentés parfois de donner un exercice à faire, sans lien avec le contenu étudié comme par exemple “你小的时候，祖父母带过你吗？”. Nous rappelons que la sinographie est une compétence linguistique essentielle dans l'apprentissage du chinois, et qu'elle doit être travaillée régulièrement en classe et hors de la classe.

Comme constaté lors de la correction de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée, l'évaluation n'a pas non plus été suffisamment évoquée par les candidats lors de l'épreuve de leçon. Les rares fois où l'évaluation a été mentionnée, le jury a relevé une méconnaissance entre les différents types d'évaluation (diagnostique, formative, sommative). Très peu de candidats ont proposé un barème ou des critères de réussite pour les évaluations mentionnées dans leur séance. Le jury regrette que les candidats n'aient pas intégré l'évaluation dans leur réflexion générale alors que c'est un levier indispensable pour situer la progression des élèves, vérifier leurs acquis et adapter en retour l'enseignement.

Entraînement de l'oral en classe

Nous rappelons aux futurs candidats que les élèves doivent avoir un niveau de compétence en production orale à la fin de leur apprentissage. L'utilisation de la langue chinoise doit donc être privilégiée en classe. Il est à rappeler que le chinois est non seulement un objet d'étude mais également l'outil de communication entre l'enseignant et les élèves et entre les élèves. Par exemple, ceux-ci peuvent facilement comprendre “90 后” sans nécessairement passer par la langue française. Le recours au français est souvent incohérent et injustifié. Le jury a été aussi étonné de voir des candidats utiliser le français pour l'introduction du nouveau lexique. Enfin, certains candidats ont eu la bonne idée de proposer un résumé en français à la fin d'une activité pour permettre aux élèves qui en auraient besoin de mieux comprendre le texte.

Si la mise au point du ou des faits de langue peut se faire en français, l'enseignant doit s'efforcer de passer par des exemples oraux et écrits en chinois pour permettre aux élèves de déduire la fonction et l'utilisation du ou des termes grammaticaux. Certains candidats ont proposé d'écrire la définition de la préposition d'antéposition du COD 把 directement au tableau sans laisser le temps aux élèves de comprendre par eux-mêmes. Les candidats auraient pu proposer des exemples oraux avec du lexique déjà vu en classe, notamment grâce au « chinois de classe » (课堂用语), comme “把笔放在书桌上” ou encore “把门打开”. Rappelons que l'enseignant doit rendre l'élève acteur de son apprentissage, il est

donc essentiel de laisser un temps à celui-ci pour s'approprier les structures de la langue et les appliquer à travers la phase d'entraînement qui précède la mise au point écrite.

Epreuve d'entretien

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. L'entretien se déroule en français et les candidats sont informés au début de l'épreuve de ses modalités.

La première partie de l'épreuve, d'une durée de quinze minutes, débute par une présentation (d'une durée de cinq minutes maximum) par le candidat des éléments de son parcours qui l'ont conduit à se présenter au concours¹⁵. Celui-ci doit notamment valoriser ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages ou les activités d'enseignement du chinois, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne ensuite lieu à un échange avec le jury de dix minutes maximums. Cette première partie est donc consacrée au projet et à la motivation professionnelle du candidat admissible.

La seconde partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes maximum, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à incarner la posture de l'éducateur, à s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité et les exigences du service public (les droits et les obligations du fonctionnaire dont la neutralité, la lutte contre les discriminations et les stéréotypes, la promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) et à faire connaître et à faire partager ces valeurs et ces exigences. Les candidats avaient à leur disposition sur le site du ministère, outre les programmes des concours, les attendus de l'épreuve d'entretien, des conseils ainsi que des exemples de situations professionnelles¹⁶.

Remarques générales

Sur un plan général, le jury attire l'attention des candidats sur le niveau d'investissement important que requiert la préparation de cette épreuve.

Le jury a regretté que plusieurs fiches de renseignement des candidats n'aient pas été ou aient été insuffisamment complétées. Nous invitons les candidats à se saisir de ce document et à en noter les éléments significatifs. Il peut être intéressant par exemple de noter le sujet des travaux universitaires, l'investissement associatif ou les engagements citoyens.

Lors de l'épreuve, les candidats doivent prêter attention à leur registre de langage, leur débit, à la portée et au ton de leur voix, à leur regard, et éviter toute familiarité dans l'échange avec le jury.

¹⁵ <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/epreuve-orale-d-admission-entretien-avec-le-jury-des-concours-de-recrutement-d-enseignants-et-de-1103>

¹⁶ Idem.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Première partie de l'épreuve : la présentation du candidat

Dans la très grande majorité des cas, les candidats ont respecté le temps imparti de cinq minutes de présentation. La plupart d'entre eux avaient préparé leur présentation avec beaucoup de sérieux et s'exprimaient avec aisance sans notes, comme l'épreuve l'exige. Tous cependant n'ont pas présenté de plan. Il est important de structurer sa présentation, afin de rendre claire la motivation au concours pour lequel il ou elle postule. Certains candidats se bornent à une présentation chronologique de leur parcours, qui retrace leur formation et leur expérience. D'autres ont su évoquer les compétences qui leur serviront en tant que professeur.

Le candidat doit valoriser ce qui, dans son parcours, constitue des atouts pour devenir enseignant. Le jury attend de la présentation du candidat qu'elle soit mise en relation avec le métier de professeur. Trop peu de candidats savent extraire de leur parcours professionnel des exemples illustrant des compétences transférables au métier d'enseignant. Trop peu valorisent leur parcours. Force est de constater que beaucoup de candidats ne savent pas ce qu'est une compétence, n'ont pas connaissance des compétences attendues d'un professeur, y compris des étudiants en master MEEF, qui devraient être familiers du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation. Un candidat à un concours d'enseignant doit également avoir connaissance des missions qui lui seront dévolues étant donné son statut. Des candidats ont une vision réductrice des missions d'un professeur, qui vont bien au-delà d'une transmission de savoirs ou d'un partage de culture, voire de passion. Rappelons que les enseignants de chinois sont avant tout des fonctionnaires de la République. De nombreux candidats n'axent leur présentation et leur motivation que sur la langue chinoise et la discipline.

Les candidats manifestent souvent dans leur présentation leur intérêt pour les valeurs de la République. Ils citent souvent la liberté, l'égalité, la fraternité, et la laïcité. Or les questions posées lors de l'échange révèlent qu'ils ne maîtrisent pas la définition des valeurs qu'ils évoquent.

Les candidats qui ont réussi les épreuves ont une analyse distanciée de leur parcours, et savent tirer des enseignements de leur expérience. Ils montrent par exemple ce qu'ils ont mis en œuvre pour dépasser une difficulté à laquelle ils ont été confrontés. Ces exemples de difficultés concrètes, sans pour autant rentrer dans les détails, montrent la capacité des candidats à analyser les situations complexes, à en tirer des enseignements pour s'améliorer et s'adapter.

Les candidats doivent par ailleurs s'être préparés en amont à donner des éléments d'approfondissement sur leur parcours ou à illustrer leurs propos puisque le jury les interroge ensuite durant dix minutes sur la base de leur présentation.

Seconde partie de l'épreuve : les mises en situation

Comme le précise le site du ministère, ces « mises en situation » font appel à l'expérience, directe ou indirecte, mais aussi à la capacité de jugement du candidat vis-à-vis d'une situation professionnelle considérée comme délicate et suffisamment complexe. La plupart du temps, il s'agissait pour ce dernier d'indiquer quelle serait sa réaction face à une situation donnée et quelles seraient les actions qu'il pourrait mettre en œuvre face au problème identifié. Lors de cette seconde partie de l'épreuve

d'entretien, le jury a donc posé une première question en lien avec l'enseignement, la répétant au candidat si nécessaire. A suivi un échange avec le jury d'une durée de 10 minutes. Le jury lui a posé une seconde question en lien avec la vie scolaire, à laquelle le candidat était invité à répondre dans les mêmes formes. Le jury a valorisé les candidats qui ont fait preuve d'un sens de l'écoute, d'une capacité de remise en question, et qui ont su faire évoluer leur réflexion.

Les mises en situation ont porté sur des thèmes divers, notamment la laïcité, la lutte contre les LGBTphobies, la violence scolaire, l'absentéisme, les violences sexistes et sexuelles, l'évaluation, la gestion de la classe, la pédagogie différenciée, la relation avec les parents, la hiérarchie, les collègues, l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers, le traitement de l'actualité du monde chinois, le rayonnement de la discipline, la liberté d'expression, etc.

Aussi déstabilisante puisse-t-elle être, cette épreuve permet au candidat une immersion dans la réalité du métier, et il lui permet de confronter sa représentation initiale du métier à des situations du quotidien vécues par des enseignants. Le candidat doit donc mobiliser ses connaissances, se positionner comme un fonctionnaire et encadrant de catégorie A, mais aussi, dans tous les cas, faire preuve de bon sens. Ainsi, une situation dans laquelle la sécurité et la santé des élèves sont en jeu impose, avant toute chose, une action rapide et efficace du professeur et les candidats doivent donc prendre en compte de manière pragmatique les données contextuelles et apporter une réponse en adéquation avec l'urgence de la situation. La mise en situation est également un exercice qui nécessite une maîtrise de soi et une gestion du stress, ce qui reflète parfaitement les situations réelles auxquelles les candidats seront rapidement confrontés dans leur futur métier.

Le jury a ainsi pu établir plusieurs constats.

A une époque où les valeurs de la République et le rôle de l'école sont si fondamentaux et si indispensables, l'épreuve d'entretien démontre sa légitimité par le seul constat des lacunes à propos des valeurs de la République et les exigences du service public. Il est donc indispensable de se former à la compréhension de ces notions, concepts et à leur appropriation, phase préalable à toute possibilité d'incarnation ou de partage de ces valeurs.

Beaucoup de candidats n'ont pas compris l'enjeu majeur de cette épreuve. Incarner les valeurs de la République et les faire partager est une mission fondamentale attendue du professeur vis-à-vis de la jeunesse. Il faut avoir une idée claire sur ces valeurs, les partager soi-même, pour pouvoir les faire connaître aux élèves, les faire vivre en classe et hors la classe. Il ne s'agit pas seulement de les citer ou de dire aux élèves que ce sont des notions qui existent comme si elles n'étaient que des théories. Ces valeurs doivent être expliquées par le professeur aux élèves de manière concrète ; il a la responsabilité de les faire partager aux élèves qui doivent eux-mêmes en comprendre le sens et se les approprier. Or, des candidats peinent eux-mêmes à trouver un lien entre une situation concrète et la valeur qui est en jeu.

Le jury observe que les candidats n'ont pas conscience de l'importance de la posture professionnelle. Il s'agit de comportement, d'attitudes, de compétences qui définissent la présence et l'image de soi dans le milieu du travail. Elle interroge notamment la façon de communiquer, le positionnement, l'attitude à

l'autre, le comportement. Elle peut utilement être reliée à l'exemplarité requise de toute personne ayant un rôle éducatif.

Etre professeur, c'est d'abord être un fonctionnaire d'Etat, qui a des droits mais aussi des obligations. Le jury perçoit un signal d'alerte lorsque des candidats, au nom de l'obligation de neutralité, et pour, selon eux, favoriser l'esprit critique des élèves, ne veulent pas prendre position sur des faits historiques ou scientifiquement démontrés et proposent même de donner aux élèves diverses sources d'information, en leur laissant la charge de se faire leur propre opinion. Rappelons que le référentiel des compétences du métier de professeur demande aux enseignants d'aider les élèves à « distinguer les savoirs des opinions ou des croyances. » Comme le dit le philosophe Michel De Lattre, « Les enseignants font acquérir [...] la prise de distance à l'égard des opinions superficielles et des préjugés »¹⁷. Etre enseignant, c'est apprendre aux élèves à rechercher la vérité des faits à travers une diversité de sources. Le jury attire donc l'attention des candidats sur la nécessaire rigueur vis-à-vis des sources d'informations utilisées en classe, qui doivent être vérifiées. Nous leur conseillons également de rester informés de l'actualité et de bien connaître les grands faits sociaux et politiques du monde chinois afin de savoir donner des réponses argumentées aux élèves. Ces derniers ne s'autocensurent pas sur les questions auxquelles ils souhaitent avoir des réponses, notamment sur la question des Ouighours, Taiwan, Hong Kong, les origines de la Covid etc. Nous attirons l'attention des candidats qu'à l'heure où la désinformation et le complotisme fleurissent sur les réseaux sociaux consultés par les jeunes, mettre sur le même plan toutes les opinions en leur donnant un statut équivalent peut s'avérer très délétère voire dangereux.

Les candidats peinent souvent à se positionner par rapport aux élèves en tant qu'adulte incarnant une autorité et proposant un cadre. Beaucoup se positionnent essentiellement dans un rapport d'égal à égal. Si l'écoute est une qualité essentielle du métier, elle ne doit pas se faire au détriment de prises de décisions claires. Les candidats se retrouvent souvent en position de négociation avec les élèves. Par ailleurs, au quotidien, les professeurs sont confrontés à des situations en lien avec la santé ou la sécurité de leurs élèves. Les candidats ne doivent donc pas s'autocentrer sur la pédagogie, mais doivent plutôt savoir prendre des décisions de bon sens et faire preuve de bienveillance à l'égard des élèves concernés.

Enfin, parmi les exigences et les objectifs pédagogiques, la réussite de tous les élèves doit être dans l'esprit des candidats : ils sauront en convaincre le jury en illustrant la manière dont ils vont s'adapter à la diversité.

Le jury a apprécié qu'au cours de cet exercice difficile plusieurs candidats aient fait preuve d'un réel sens de l'écoute, d'une capacité de remise en question, et aient su faire évoluer leur réflexion dans un esprit d'échange. Reconnaître en quoi l'on s'est trompé et savoir s'adapter sont des qualités précieuses chez un enseignant.

Conseils aux candidats pour la préparation de l'épreuve

Les candidats ont tout intérêt à prendre connaissance des dispositions relatives au statut du fonctionnaire, et notamment de leurs droits et obligations. Ils doivent également connaître les missions

¹⁷ <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/neutralite.html>



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

qui sont celles d'un professeur certifié (le statut des professeurs certifiés¹⁸, le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation¹⁹) et avoir lu les ressources proposées sur le site ministériel *devenirensignant.gouv.fr*. Par ailleurs, la seconde mise en situation permet d'évaluer la connaissance du candidat sur l'environnement dans lequel il va évoluer et sa capacité à mobiliser les ressources dont il dispose pour agir au quotidien. Le candidat doit impérativement nourrir et approfondir sa connaissance du fonctionnement d'un établissement et d'une communauté éducative. Nous invitons les candidats qui ont l'opportunité de se rendre dans les établissements scolaires à assister aux conseils d'administration (CA), aux réunions du comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) ou d'autres instances, à rencontrer les acteurs de la communauté éducative, gestionnaires, agents... afin de mieux connaître leurs missions éducatives.

D'autres ressources peuvent également être consultées en complément, pour aborder les enjeux de l'égalité filles-garçons²⁰, ou encore pour prévenir les violences sexistes et sexuelles²¹. Le guide d'accompagnement de la campagne « Ici on peut être soi » dans le cadre de la lutte contre les LGBTPhobies²², le vademecum pour agir contre le racisme et l'antisémitisme²³ et celui sur la laïcité à l'école²⁴ présentent le cadre légal ainsi que des fiches de mise en situation. Ce sont des outils incontournables d'une bonne préparation. Le réseau Canopé²⁵ propose également des ressources d'une grande richesse concernant les différentes thématiques présentes dans les mises en situation (éducation aux médias et à l'information (EMI), bien-être à l'école, valeurs de la République, école inclusive, numérique en éducation, etc.). De même qu'une bonne connaissance de l'actualité du monde chinois est indispensable, il est également conseillé aux candidats de suivre l'actualité française et de s'intéresser aux grands débats de société qui sont traversés par les valeurs de la République : une bonne culture générale contribue fortement à la crédibilité du futur enseignant.

¹⁸ Loi 72-581 du 4 juillet 1972.

¹⁹ <https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

²⁰ <https://eduscol.education.fr/1631/les-enjeux-de-l-egalite-filles-garcons>

²¹ <https://eduscol.education.fr/2180/focus-prevention-des-violences-sexistes-et-sexuelles-l-ecole>

²² <https://www.education.gouv.fr/contre-l-homophobie-et-la-transphobie-l-ecole-40706>

²³ <https://eduscol.education.fr/document/1630/download?attachment>

²⁴ <https://www.education.gouv.fr/la-laicite-l-ecole-12482>

²⁵ <https://www.reseau-canope.fr/>



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Annexe

Exemple de sujet

Epreuve de leçon

**CAPES EXTERNE DE CHINOIS
SESSION 2024**

Sujet n°3

Thème/axe retenu : à déterminer par le candidat

PREMIERE PARTIE (en langue chinoise)

Exposé de 15 minutes maximum, suivi d'un entretien de 15 minutes maximum.

Vous restituerez, analyserez et commenterez le document audio/vidéo proposé. Puis, vous présenterez le ou les documents complémentaire(s) que vous aurez choisi(s) et vous explicitez vos choix en prenant soin de les placer dans la perspective d'une exploitation en classe. L'entretien vous permettra de justifier votre présentation et de développer certains éléments de votre argumentation.

SECONDE PARTIE (en langue française)

Exposé de 20 minutes maximum, suivi d'un entretien de 10 minutes maximum.

Vous proposerez des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio/vidéo et du ou des documents complémentaires choisi(s) dans le cadre d'une séance de cours. Vous construirez votre proposition en fonction de l'intérêt culturel et linguistique que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. L'entretien vous permettra de préciser et justifier vos choix.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Document vidéo

Vidéo

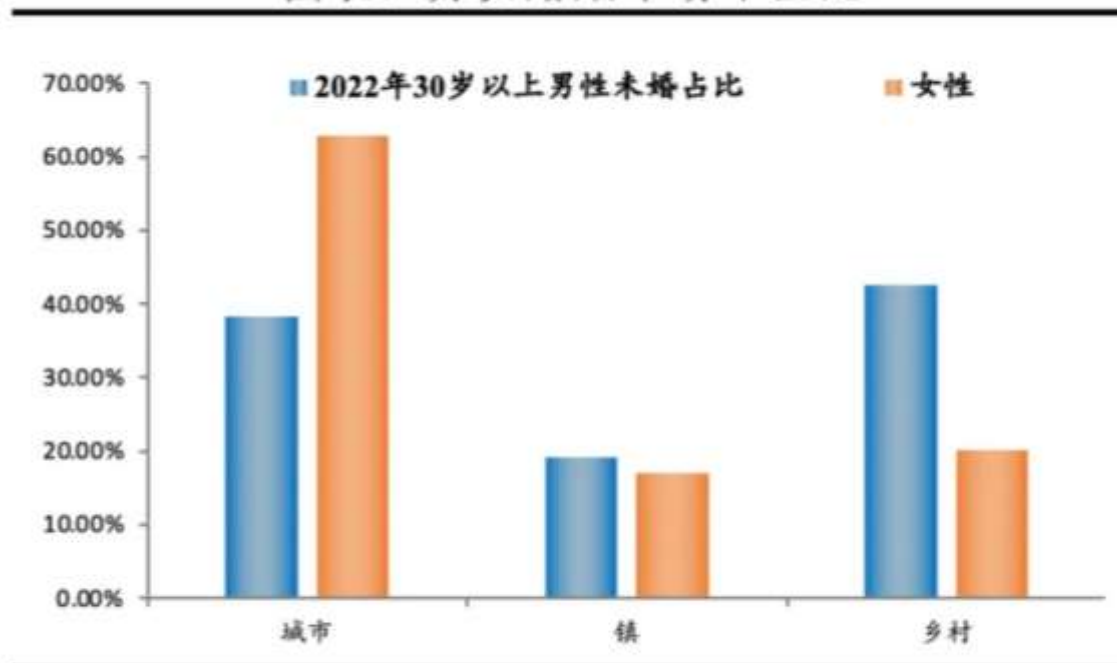
《上海爱情故事》：在上海生活的单身男女, 通过相亲寻找真爱 (SMG 纪实人文官方频道, 31/08/2023)

Source : <https://www.youtube.com/watch?v=KMxGYfqSdt0>

Documents complémentaires à choisir

Document 1

图表：男女婚姻市场不匹配



资料来源：国家统计局，育娲人口

Source : <https://new.qq.com/rain/a/20240420A01HVC00>

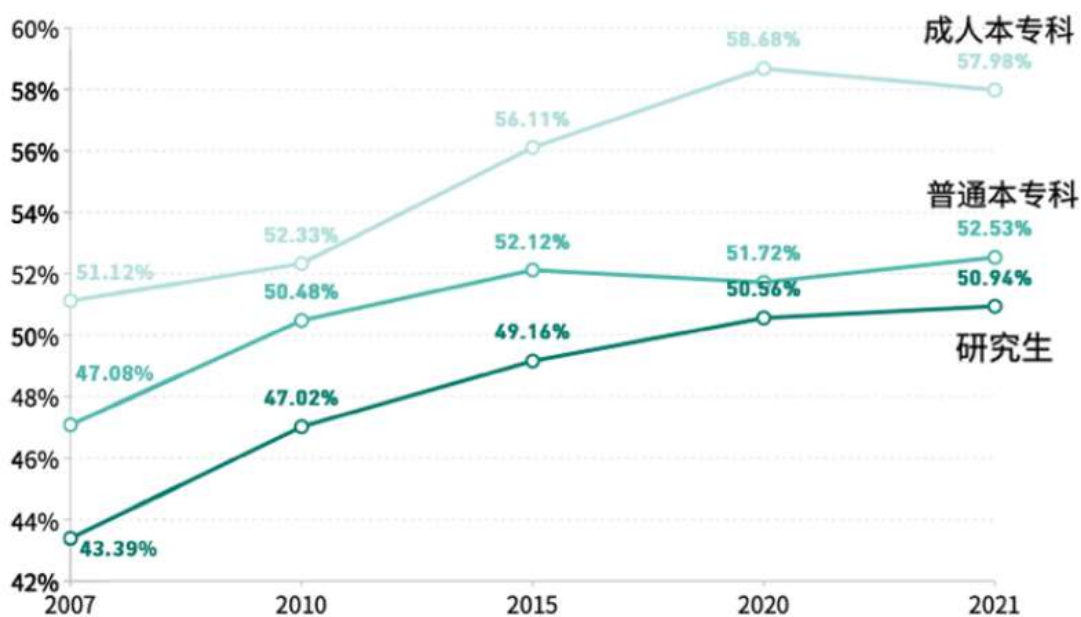


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Document 2

高等教育中女性占比逐年攀升



数据来源：教育部

Source : 从“结婚难”到“不想结”！从数据上看“城市剩女”是如何产生的？ 2022/02/15 上观新闻
http://jres2023.xhby.net/index/202202/t20220215_7420374.shtml



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Document 3

建议农村“剩男”与城市“剩女”结合？

2021年02月16日 22:04 封面新闻记者 陈彦霏

近日，有媒体发文《[过年回乡调查：有些农村娶媳妇要100万](#)》，文中接受采访的专家吴修明称，城市“剩女”多，农村“剩男”多，要促进城乡人口双向流动，并建议将农村“剩男”进行技能培训，“输出”到女性集中的行业和地区。

此观点一经发表引起网友热议，不少网友认为解决“剩男剩女”问题不能像鸡鸭配种一样。2月16日，记者采访了武汉大学中国乡村治理研究中心研究员吕德文，他认为“剩男剩女”问题与城乡差异关系不大，不能简单匹配解决问题。

山西省智库发展协会副秘书长吴修明在接受采访时表示，“从长远看，缩小城乡差距、地区差距才是治本之策。”吴修明说，城市“剩女”多，农村“剩男”多，要结合乡村振兴工作，大力发展农村产业经济，促进农民增收，缩小城乡差距，促进城乡人口双向流动，让城市女青年不把农村视为畏途。

吴修明在接受采访中还建议，在此过程中，地方政府也可采取适当措施，尽可能解决一些性别“结构”难题，如将农村“剩男”进行技能培训，“输出”到女性集中的行业和地区，也可以牵头组织跨区域“鹊桥相会”。

吕德文认为剩男剩女背后是两个问题，他们剩下来的性质不一样，因此简单匹配是“想当然的看法。”

吕德文分析，农村的天价彩礼的问题，并非完全是性别比失衡导致的，有非常复杂的社会因素，其中最关键的是农村传统意义上的婚姻圈被打破。“传统的婚姻圈是熟人社会，信息比较对称，嫁妆和彩礼比较稳定。但是现在匹配它已经就是已经打破，内部的约束机制失去了，所以根本上还是一个整个婚姻市场巨变的一个结果。”吕德文说。

吕德文表示，城市“剩女”多，也是婚姻观念变化的表现，城市女性并不把这个婚姻当成唯一选择，不结婚也是可以的。“所以这个专家讲的引导城市‘剩女’往农村里面去，有点想象过多了，他跟城乡之间没有多大关系。”吕德文说。

Source : [专家建议农村“剩男”向城市输出引争议 吕德文：“剩男剩女”问题与城乡差异关系不大](https://news.sina.com.cn/s/2021-02-17/doc-ikftssap6080235.shtml)
<https://news.sina.com.cn/s/2021-02-17/doc-ikftssap6080235.shtml>



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Document 4



Source : http://m.xinhuanet.com/2017-08/29/c_1121564991.htm



Source : <https://3w.huanqiu.com/a/0d8d78/9CaKrnQhWZf?p=1&agt=50>

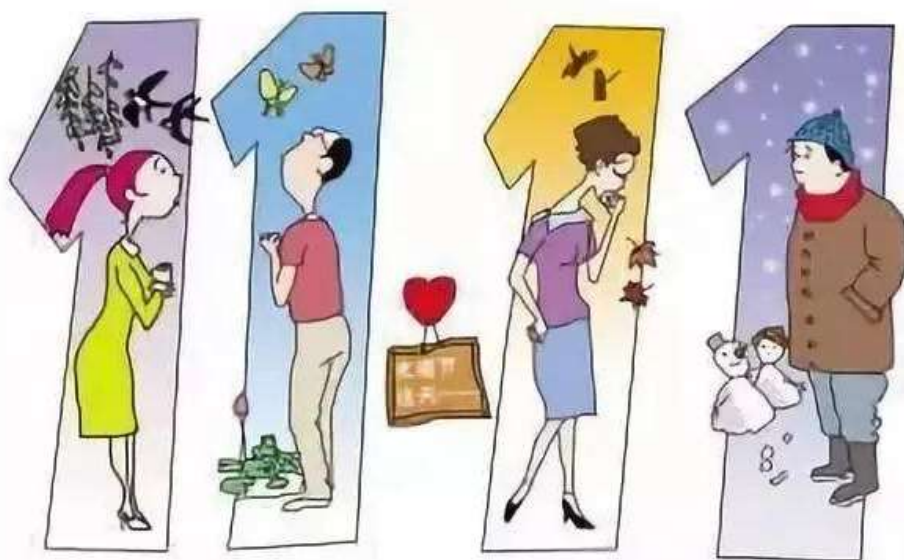


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Document 5

剩男剩女



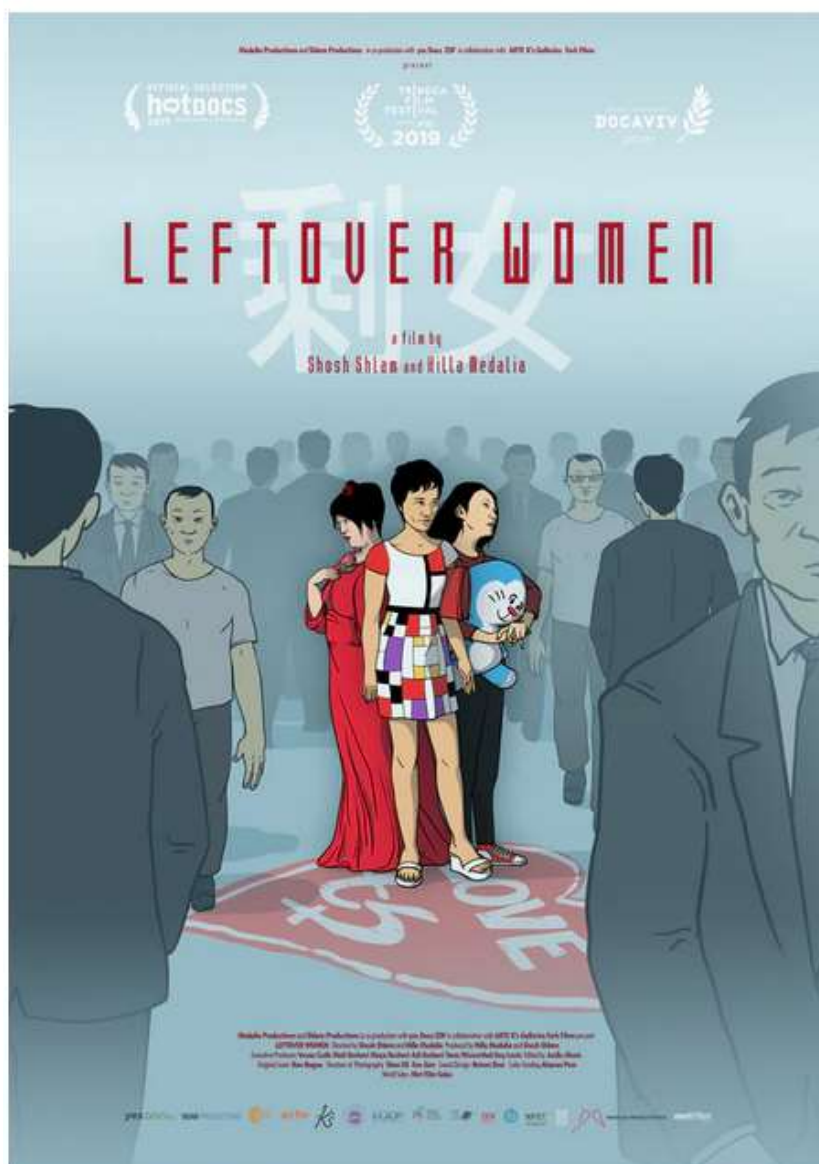
Source : https://www.sohu.com/a/655453056_121243588



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Document 6



<https://gooddocs.net/products/leftover-women>

《剩女》（英文片名为 Leftover Women）是由以色列导演希拉·梅达利亚（Hilla Medalia）及肖什·莎赫拉姆（Shosh Shlam）联合执导的纪录片，于 2019 年在翠贝卡电影节（Tribeca film festival）首映。这部长达 85 分钟的纪录片讲述了中国现代社会中广受关注及讨论的议题——“剩女”现象。

Source : https://www.thepaper.cn/newsDetail_forward_23799158